



LA SELLE ^{SUR} LE BIED



BULLETIN
MUNICIPAL
2025



ÉDITO



PASCAL DELION

Chères Selloises, Chers Sellois,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous dans le cadre de ce nouveau bulletin.

Cela me donne l'occasion, au nom de tout le conseil municipal et en mon nom personnel de vous souhaiter à toutes et à tous, une bonne et heureuse année.

Une année de plus à vous servir, à travailler au bénéfice de notre commune et de nos concitoyens.

Je remercie très chaleureusement nos agents municipaux, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs pour leur réel engagement dans leur fonction au quotidien, afin de rendre le meilleur service public tout au long de l'année. Je salue aussi l'implication de mes adjoints et de mes conseillers municipaux qui consacrent beaucoup de leur temps et de leur énergie à la réflexion, à la conception et au suivi des projets.

Tout le monde sera sur le pont encore en 2025 pour que notre commune garde de belles perspectives d'évolution.

Notre village est reconnu comme attractif et reçoit régulièrement des compliments pour sa beauté, sa propreté, ses animations, ses commerçants et la bonne impression qu'il laisse quand on le traverse.

Cette qualité de vie, elle existe aussi grâce à nos nombreuses associations, avec leurs bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social. Merci à vous tous.

Mon objectif et celui de mes équipes est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même état d'esprit, d'écoute, de dialogue et de disponibilité.

Les projets 2025 sont nombreux dans un contexte économique incertain ; il faut donc sans cesse maîtriser les dépenses ce qui nécessite un certain nombre d'arbitrages quotidiens, plus encore depuis ces dernières années suite au désengagement de l'État. Sachez que ceux-ci restent d'actualité et ne sont pas abandonnés.

Quoi qu'il en soit, la vie doit continuer, il faut donc avoir des projets pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir de notre jeunesse. C'est notre but à tous et c'est ce à quoi nous nous employons au niveau de notre commune.

Je souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont fait le choix de venir vivre parmi nous.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous propose de nous rencontrer autour d'un verre de l'amitié à l'occasion des vœux du maire le 11 janvier 2025 à la salle polyvalente. C'est un moment de convivialité et d'échanges que l'équipe municipale et moi-même souhaitons partager avec chacun d'entre vous.

Avec toute mon amitié, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

**BONNE LECTURE
À TOUTES ET À TOUS**

LE COMICE AGRICOLE



Notre commune a participé au Comice Agricole le 24 août dernier.

Il fallait donc prévoir la fabrication de notre char pour le défilé prévu dans les rues de Courtenay.

Assez rapidement, le thème a été décidé : la Commune nouvelle.

Pour ce faire, les pièces maîtresses ont été définies le Lion, le Loup, qui dit fusion de commune dit en quelque sorte mariage, donc une mairie, des mariés, les couleurs de la république et enfin le lien naturel entre les 2 communes, la Cléry et ses truites ; puis, bien évidemment le blé pour faire honneur au monde agricole.

Une maquette approximative a été conçue pour avoir un premier aperçu de l'articulation des différentes pièces et les valider avant le lancement concret.

Les lettres du mot COMICE ont été notre fil conducteur

C.....CONCERTATION

O.....ORGANISATION

M.....MOTIVATION

I.....INVESTISSEMENT

C.....CONVIVALITE

E.....ENSEMBLE

D'un commun accord, les élus, les bénévoles sellois actifs et retraités et le personnel communal se sont mobilisés pour mener à bien ce projet.





Nous avons travaillé et manipulé toutes sortes de matériaux et matériel

- bois
- grillage qui a valu de belles griffures
- papier journal
- la colle à papier
- la peinture
- le vernis
- le tissu toile de jute
- papier de soie
- pompons pour les pistils de fleur : nos nerfs ont parfois été menés à rude épreuve pour y passer le petit fil de fer au milieu
- pelouse artificielle etc.



Les tâches étaient diverses et variées et chacun a donné de sa personne selon ses disponibilités, soit pour participer dans son domaine de compétence soit au contraire pour transmettre aux autres les techniques moins maîtrisées. Le tout dans une ambiance très sympathique.

- Confection de fleurs en papier de soie (coquelicots, bleuets et marguerites) pour représenter les couleurs de la république
- Construction des pièces en bois
- Création des lettres apposées sur la mairie
- Fabrication des structures des animaux en grillage et collage de plusieurs couches de papier journal sur celles-ci
- Peintures minutieuses (les écussons, le loup, le lion, les truites et la mairie)
- Confection des bouquets de blé
- Fixation sur le char
- Pose du vernis
- Confection des ronds en relief pour les roues du tracteur
- Couture
- Fabrication du panneau « commune nouvelle »

LE COMICE AGRICOLE



Ces ateliers se sont déroulés de mi-février à la veille de l'évènement et pour quelques-uns le jour J pour finaliser les dernières fixations après le transport et le contrôle définitif avant le défilé.

Un grand merci à tous les acteurs car notre char représentait parfaitement notre commune et le thème a été respecté jusqu'au moindre détail.

Nous pouvons être fiers du résultat rendu possible par l'investissement de tous.



Une belle aventure sans oublier la soirée de l'élection de la reine du Comice et de ses dauphines organisée à la salle polyvalente dont l'entrée a été décorée par des bénévoles sellois, pour un accueil chaleureux.

Gwendoline CAZIER a représenté La Selle sur le Bied à l'élection de Miss Comice : une très belle aventure...

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire :

Pascal DELION
Gonois

(Conseiller
Communautaire)

Les Adjoints :

1^{er} : Denis BOUBOL
Les Hauts de la Selle

2^d : Michèle DUMAINE
Les Pichards
(Conseillère
Communautaire)

3^{ème} : Antoine MORIN
Les Davaux

4^{ème} : Françoise ROBIN
Le Poirier des Femmes

Les Conseillers :

Ginette BACHELIER
La Grand' Maison

Christian NACCACHE
Les Plessis

René AUTELLET
Les Renards

Patrick BOUHIER
Les Hongres

Dominique HAMON
CARANOVE – La Haie

Régine CEZEUR
Le Foulon

Anne-Sophie RAOUL
Rue du Limousin

Nadège CAZIER
Rue de Bretagne

Sébastien GUILLOT
Rue de Picardie

Angéline DELLIER
Les Hauts de la Selle

Julien FERRIER
Grand Cour

Gilbert THOMASSET
Rue de Bretagne

Laurent JATTEAU
Le Foulon

Laëtitia BRAICHET
Le Poirier des Femmes

LES COULISSES, CELA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE...

Les coulisses, cela s'est passé dans notre commune...

Chaque année, les habitants de la commune sont conviés à la cérémonie des vœux du Maire, entourés des élus, de M. Régis CASTRO sous-Préfet de Montargis, représentants du Département.

C'est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de présenter les projets et perspectives d'avenir.

Après ce temps d'échange, le verre de l'amitié est apprécié de tous.

Rendez-vous à la salle polyvalente le samedi 11 janvier 2025 à partir de 18 heures.

En début d'année 2024, les travaux « Place de l'Eglise » se sont terminés, pour laisser place à un aménagement de parking.



La boîte à livres est réinstallée au plus grand bonheur de tous.

Début mars 2024, la Place Ile de France a accueilli la « Famille ursini », l'œuvre de M. DIETMAN datant de 1999.

Les Selloises et Sellois, ainsi que les visiteurs peuvent découvrir cette sculpture. La municipalité réitère ses remerciements auprès de Mme PAPILLON-DIETMAN.

Les **Elections Européennes** du 9 juin 2024 et Législatives des dimanches 30 juin et 7 juillet 2024 se sont bien déroulées.

La liste électorale de la commune comporte 846 inscrits pour 1 115 habitants.

Il est rappelé que les inscriptions sur les listes électorales sont possibles à tout moment dans l'année.

Depuis février 2024, des bénévoles se sont retrouvés aux ateliers communaux pour l'élaboration du char pour le Comice, fête agricole sur Courtenay en Août 2024.

Le thème choisi fut « La Commune nouvelle », suite à la fusion de La Selle-sur-le-Bied et Saint-Loup-de-Gonois en Mars 2019. Tous les 7 ans, cette manifestation a lieu, la dernière datant de 2015 du fait des restrictions Covid.

Rendez-vous en 2031 pour de nouvelles aventures...

Les **transferts de compétences** « Eau potable » et « Assainissement » à la 3CBO sont reportés au 1er Janvier 2026.

Il a été décidé d'effectuer une étude sur **l'évacuation des eaux pluviales** des Hauts de la Selle (seconde tranche).

Celle-ci va conduire à la réalisation des travaux à partir de février 2025 par l'entreprise Eurovia.

Il est annoncé que durant l'année 2025, le Spanc effectuera des contrôles sur les installations d'assainissement non collectif des Sellois et Selloises.

Les périodes seront communiquées ultérieurement.

Le conseil municipal a donné un avis favorable à l'achat d'une tondeuse auto-portée en juin 2024 pour une valeur de 28 800,00 €, ainsi qu'un débroussaillieur.

L'ancienne tondeuse, en panne, fait l'objet d'une réparation pour une valeur de 12 000,00 €.

La mise en route d'un nouveau lave-vaisselle à la salle polyvalente a eu lieu en août 2024. Cet achat représente 4 985,28€.

Projet géothermie – photovoltaïque : il semble pertinent de réfléchir à un schéma de production et consommation locales d'électricité pour réduire et maîtriser les charges liées à l'énergie sur notre territoire.

Dans ce cadre, une étude de faisabilité du projet de géothermie – photovoltaïque a été menée sur la commune de La Selle sur le Bied concernant les bâtiments scolaires (classes élémentaires et maternelles) par la Sté BSE et Cap Loiret. Le dossier continue dans sa réflexion.

Le projet avec le Département et la Commune sur l'aménagement du carrefour RD32 et RD36 a repris.



VIE MUNICIPALE

Les premières réunions ont débuté en mars 2024. Fin septembre 2024, un pré-projet a été présenté par M. Auger de Cap Loiret aux commissions des travaux et voirie.

L'idée étant de réduire la vitesse de l'entrée de bourg en provenance de Courtenay, et de la Décheterie...

Courant octobre 2024, Monsieur Luc Pétin a fait don à la commune, de cinq jeux qu'il a fabriqué, répliques de jeux anciens du Nord.



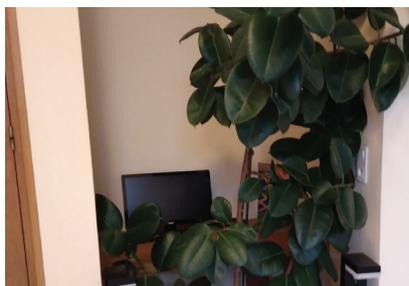
« Ces jeux sont pour les anciens, comme pour les jeunes, ils peuvent servir aussi pour les fêtes des écoles ou communale... »

La règle du jeu est fournie pour chaque jeu. Tous les jeux se jouent à deux personnes sauf le fakir à quatre personnes.

Nous le remercions vivement de ce don.



Dans un autre registre, Monsieur Chauvat a fait don d'un caoutchouc en début d'année, qui est venu agrémenter le hall d'entrée de la Mairie



NOS AGENTS TERRITORIAUX :

Les agents techniques :

L'équipe est composée de Sébastien BUISSON responsable, Fabrice DUPAU agent technique, et de Wesley LECOEUR qui a intégré le groupe courant juillet 2024.

Pierre PERDEREAU a quitté ses fonctions pour une autre commune en début septembre 2024. Nous lui souhaitons de belles aventures.

Le rôle du Service Technique est surtout lié à l'entretien des espaces verts qui représente une grande partie de leur travail, même si notre prestataire Teddy LOISEAU intervient lui aussi pour des zones sur notre commune. Vous pouvez les rencontrer aussi, pour le fleurissement de notre commune ou entretien divers.

Le service Administratifs :

Marie-Christine DUPUIS gère notre bibliothèque associée à l'Agence Postale et la Salle Polyvalente.

Véronique DROUET, après 33 ans de service en qualité de secrétaire de mairie, a muté vers de nouvelles aventures.

Pour pallier à ce mouvement Marlène MARTIN a été recrutée le 19 août 2024 en tant qu'adjoint administratif afin d'assurer l'intérim en attendant l'arrivée par voie de mutation de Nathalie CREUZOT, nouvelle secrétaire de mairie depuis le 9 décembre 2024.

Durant toute l'année, nos associations œuvrent pour diverses animations. Nous les remercions pour leur investissement, et soulevons la difficulté pour elles dans leur organisation par manque de bénévoles.

LES TRAVAUX

ŒUVRE M DIETMAN

Comme évoqué lors du précédent Bulletin Municipal, Mme PAPILLON-DIETMAN avait accepté de mettre à la disposition de notre commune, une œuvre de son mari.



Chose faite le 4 Mars 2024 :

La « Famille Ursini », datant de 1999, qui fut exposée aux Jardins des Tuileries en 2017, s'est vue traverser le bourg pour s'installer sur notre Place Ile de France.



Cette structure en Fonte de Fer représentant une famille d'ours pèse 9 tonnes, sur une superficie de 190 x 200 cm.

Ce transport exceptionnel fut réalisé par l'entreprise Somatra.

Un grand merci à Mme PAPILLON-DIETMAN
A vous de découvrir cette œuvre...

PROGRAMME DE VOIRIE 2024

Comme chaque année, la Commune essaie d'entretenir ses voiries communales.

Le programme 2024 présenté et validé par le Conseil Municipal du 9 Avril 2024 est dédié :

- Caubert
- Poirier des Femmes, devant le 21 et l'allée piétonne
- Rue et Impasse de Bretagne
- Les Carrés
- Les Déjeux
- Bois de Forville
- Virage la Grand Cour
- Les Davaux
- Les Hongres

L'estimation prévisionnelle des travaux représente une valeur de 154 585.00 € HT

Le Bureau d'études INCA est le maître d'ouvrage ; la Sté EUROVIA a été retenu

La première réunion de chantier a eu lieu le jeudi 19 septembre pour un début de travaux le 3 octobre 2024.

Caubert :

Mise à niveau des accotements.
Budget 11 500 € HT



Poirier des Femmes :

Réfection du trottoir et allée piétonne.
Budget : 10 540 € HT



Rue et Impasse de Bretagne :

Enrobé de la Chaussée - Budget 18 645 € HT



VIE MUNICIPALE

Les Carrés :

Zone de retournement – Budget 31 900 € HT – la commune a fait l'acquisition d'un morceau de terrain, afin de prévoir une zone de retournement. L'objectif étant de permettre aux services de la poste, de la 3CBO – Services des Ordures ménagères-puissent se faire devant chaque résidence des administrés. Actuellement, chacun devait se rendre au bout de la voie communale.



Les Déjeux :

Tranchée drainante - Budget 21 400 € HT



Grand Cour :

Virage de Grand Cour – Budget 3 910 € HT



Les Davaux :

Réfection des accotements - Budget 34 375 € HT



Les Hongres :

Mise à niveau des accotements - Budget : 12 415 € HT



ECLAIRAGE PUBLIC

St Loup de Gonois :

Selon le programme des travaux :

Avancement travaux éclairage public St Loup de Gonois

Des mâts solaires ont été posés sur le territoire par la Sté Equans coupure de 23h à 6h.

Les équipements filaires restent à raccorder au réseau et à mettre en service.

Eclairage Chemin Piétonnier du Poirier des femmes

Une pré-étude sur le chemin piétonnier entre le Poirier des Femmes 1 et 2 sur son éclairage, laisse sous-entendre que des petits mâts solaires seraient plus appropriés. Un essai avec un modèle a été fait, non concluant.

Il est donc nécessaire de refaire une étude d'éclairage avec des luminaires photovoltaïques.

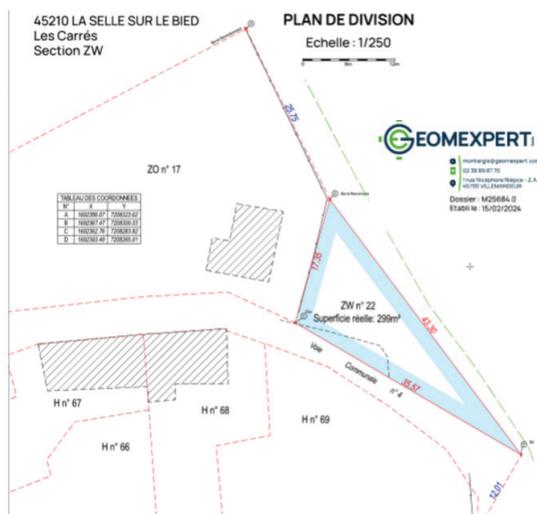
Éclairage extérieur église

Le système étant énergivore et un peu obsolète, notre prestataire fait une étude pour une solution LED. Les travaux ont été réalisés.

Sinistre les hauts de la Selle sur éclairage public

Chaque année, la commune déplore des actes d'incivilités sur les feux tricolores et la vidéo protection.

Le budget dépensé pour les réparations ne peut être utilisé pour d'autres dossiers...



**FIN DES TRAVAUX DE
L'AMÉNAGEMENT PLACE EGLISE**



CLAUDE RGPD

Afin de respecter la réglementation sur la protection des données personnelles, les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans le bulletin municipal, que si les personnes concernées ou leurs représentants ont donné leur accord.

Afin de simplifier les démarches, vous pouvez donner votre accord au moment de l'établissement de l'acte pour les mariages et les naissances.

Concernant les décès, les ayants droits de la personne décédée peuvent faire part, par mail ou courrier, de leur volonté de publier le décès de leur proche dans le bulletin municipal.

ETAT-CIVIL

(du 19 Novembre 2023 au 30 Novembre 2024)

NAISSANCES

Albane GUILLARD le 23/01
 Rafaël LEMARCHAND le 14/04
 Lyana HAMONET le 04/05
 Mylo DEHAN le 16/05
 Diego SANTAMARIA JORET le 24/05
 Leïna FERRIER le 24/08



MARIAGES

Alexis LEMARCHAND et Emilie TAVARES le 11/05
 Ludovic LEDROIT et Maëlle GUIBORAT le 11/05
 Fabien LIONNET et Aline TZOTZIS le 29/06
 Sylvain DEVINE et Danelly NIVALLE le 21/09



DÉCÈS

Raymond THIBAUT le 24/12/2023
 Jean Claude CORMIER le 24/01
 Georgette DELFOUR le 14/04
 Tony CHAMPION le 21/04
 Mohamed CHRHILA le 30/04
 Michèle PINOT le 03/05
 Jean-Christophe BELLOMIA le 28/05
 Robert DUMEZ le 24/07
 Romain BERRUET le 20/09
 Armand LAPRADE le 20/09
 Jean-Jacques VERDIE le 31/10
 Antonio CORSETTI le 06/11



SE RETROUVER AUTOUR D'UN REPAS...

REPAS DES AÎNÉS

Après deux ans d'interruption liés à la crise du Covid, Monsieur le Maire et la municipalité ont décidé la reprise du repas pour les aînés de la commune en 2023.

Ce moment de convivialité et de lien social permet aux participants de partager un repas, élaboré par « l'UniVerre Selle » et « Délices de la Cléry », mais aussi de revoir un voisin ou un copain d'autrefois, une occasion de sortir de chez soi.

Ce repas récréatif était animé en chansons et musique sur fond de cabaret par Marc Adrien et Céleste Capillon.

Le 17 Mars, les 115 participants – plus nombreux en 2024 – ont pu déguster, discuter, rire.

Il restera le souvenir d'un bon moment passé ensemble. Le rendez-vous est donné à notre « Génération Plus » le 23 mars 2025.

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2024

Le maire et la municipalité ont décidé de réitérer les festivités du 14 Juillet.

Après la commémoration au monument aux morts de La Selle sur le Bied, les participants se sont donnés rendez-vous sur l'île du Château.

Le buffet servi par l'Uni Verre Selle a été fort apprécié ainsi l'orchestre The Jallies Swing-boogie Rock'n roll.

La météo était aussi au rendez-vous.

Tous les acteurs de cet événement remercient chaleureusement Mme Sédillot, pour les avoir reçus dans ce cadre fort charmant.



COMMÉMORATION

DU 11 NOVEMBRE 2024

Hommage aux tombés pour la France



LA COMMUNE EN CHIFFRES POUR 2024

Le 9 Avril 2024, le Conseil Municipal a voté les Comptes Administratifs 2023 ainsi que les Budgets Primitifs 2023 :

Les comptes Administratifs arrêtés au 31-12/2023

de Fonctionnement représentent un total de Fonctionnement :

Fonctionnement Dépenses : 788 581.93 €

Fonctionnement Recettes : 1 224 197.15 €

Investissement Dépenses : 670 875.24 €

Investissement Recettes : 445 235.51 €

D'où un Excédent Global de Fonctionnement au 31-12/2023 de 1 359 691.91 € et un déficit Global d'Investissement de 241 417.28 €

Si on élimine les opérations d'ordre (amortissements, provisions, virements de section à section), les principaux chiffres réels sont les suivants:

Dépenses de fonctionnement dont :

- 251 341.39 € pour les charges à caractère général

- 198 888.88 € pour le personnel

- 328 846.99 € euros pour la gestion courante (remboursements aux syndicats de communes, voirie...)

- 2 148.67 € pour les charges financières (intérêts des emprunts).

Recettes de fonctionnement dont:

- 270 328.07 € de dotations et participations (subventions de l'Etat et d'autres collectivités publiques: département, région)

- 831 012.27 € de recettes fiscales.

Revalorisation des Taux d'Imposition :

Taxe Foncière Bâtie : 31.16 % ;
Taxe foncière Non Bâtie : 34.97 % ;
Taxe Habitation : 8.16 %

Le Conseil Municipal a également voté dans la même séance, les

Comptes Administratifs du service d'assainissement :

Il en ressort un Excédent Global du fonctionnement au 31-12/2023 de 179 334.76 €, et, un Excédent global d'investissement au 31-12/2023 de 42 014.92 €

Ce service est financé par les redevances des personnes raccordées au réseau et par des subventions de l'Agence de l'eau ou du Département.

Le prix au M³ reste à 1.22 €, prix de l'abonnement inchangé à 28.00 €

Les **Comptes Administratifs «lotissement Les trentes»** ne comporte pas de nouveaux crédits.

QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 100.00 €

(Compte Administratif de 2021 à 2023)

Une précédente analyse sur 3 ans (2017 à 2019) a été présentée sur le BM 2021

RECETTES : PROVENANCE	Analyse BM 2021 (2017 à 2019)		DEPENSES : DESTINATION	Analyse BM 2021 (2027 à 2019)	
Impôts et Taxes (Taxe foncières - CFE - CVAE...)	73 €	74 €	Cadre de Vie • Hauts de la Selle • Eclairage, voirie	37 €	32 €
Dotations de l'Etat	18 €	14 €	Enfance et Associations • Participation au SIIS • Subventions aux Associat°	24 €	23 €
Produits de Services (Rbt SIIS-3CBO)	6 €	7 €	Frais de Structure : • Frais de Fonctionnement - EDF, tél, eau, fuel, entretien,...	38 €	43 €
Atténuation de Charges Autres Produits de Gestion courante	3 €	5 €	Charges du Personnel		
			Divers : • FNGIR FPIC • Dégrèvement Taxes/Annulation Titres	1 €	2 €

Auparavant, les comptes de fonctionnement alimentaient les comptes d'investissement en fonction de ces besoins en trésorerie, désormais, ces dépenses liées aux investissements ne sont plus compensées automatiquement et restent dans les « comptes administratifs Investissement », d'où le déficit au 31/12/2023

Rassurez-vous, si l'on considère les recettes « fonctionnement et investissement » moins les « dépenses de fonctionnement et investissement », notre commune garde une trésorerie positive...

VIE MUNICIPALE

Mairie

18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
samedi matin de 9h à 12h
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

École maternelle et primaire

Directrice Madame LACAILLE :
02 38 87 32 99

Garderie périscolaire, École de la Selle

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :
02 38 87 32 39

Halte garderie

Courtenay : 02 38 97 46 73
Ferrières-en-Gâtinais : 02 38 96 68 88

Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes
Principale : Madame BINOCHE
Secrétariat : 02 38 97 41 23
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

Transports scolaires collèges et lycées

(Mairie de Courtenay)
Permanences les lundis de 10h à 12h
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr
« Urgence intempéries »,
infos sur la circulation des cars :
www.remi-centrevaldeloire.fr

Agence postale communale, Bibliothèque

Place de l'Île de France
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

Trésor public

SIP 33 Rue des Déportés et Internés
45 214 Montargis Cédex

URGENCES

SAMU..... 15

Pompiers..... 18
ou d'un portable..... 112

Gendarmerie..... 17

Hôpital d'Amilly
..... 02 38 95 91 11

Centre Anti-Poison
Tours..... 02 47 66 85 11

Enfance maltraitée..... 119

Violence femmes..... 3919

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Commune : 160€/ Journée
350€/ Week-end
Hors Commune : 430€/ Journée
510€/ Week-end
Traiteur : 610€

Changement de tarif au 1^{er} janvier 2025.



ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes, tous les mercredis de 7h30 à 18h30 en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Tél. : 06 75 22 22 46

Des cartes d'accès ont été délivrées. Il est toujours possible de s'en procurer auprès des services de la 3CBO.

	Matin	Après-midi
L	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
M	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
M	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
J	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
V	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
S	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20

Fermée dimanches et jours fériés.





COVOITURAGE

Planifié ou spontané, à chacun de trouver la solution qui lui convient !

→

Nous nous engageons pour une mobilité durable et solidaire et vous proposons deux formes de covoiturage grâce à MOBICOOP.

REZO COVOIT'

Le covoiturage planifié grâce à des annonces publiées sur l'appli mobicoop ou le site mobicoop.fr

Passager :
Je dépose une demande de trajet ou identifie une annonce déjà déposée qui correspondrait à mes besoins

Conducteur :
Je dépose une offre de trajet en renseignant mes horaires et mes lieux de départ et d'arrivée

L'application permet de me mettre en relation avec le passager ou le conducteur avec lequel je pourrai covoiturer.

REZO POUCE

le covoiturage spontané à partir d'un arrêt identifié

Passager :
Il suffit de s'arrêter quand un covoitreur membre du « Rezo » est positionné à un arrêt et de présenter sa carte de membre du « Rezo »

Conducteur :
Je dépose une offre de trajet en renseignant mes horaires et mes lieux de départ et d'arrivée

Je peux aussi utiliser l'application mobicoop pour repérer les arrêts Rezo pouce.



Les points communs :

Une inscription préalable via l'application Mobicoop ou le site mobicoop.fr pour être identifié dans le « Rezo » et assurer la confiance entre utilisateurs du même service

Un accès et un usage du service gratuits, seul le coût du trajet entre les covoituteurs est à déterminer entre eux sans frais supplémentaires




DIRECTIVES ANTICIPÉES : J'EXPRIME PAR ÉCRIT MES VOLONTÉS POUR MA FIN DE VIE.

Des directives anticipées, pour quoi faire ?
Toute personne majeure peut rédiger ses « directives anticipées » concernant sa fin de vie. C'est une possibilité qui vous est donnée. Il s'agit pour vous d'exprimer vos volontés par écrit sur les décisions médicales à prendre lorsque vous serez en fin de vie, sur les traitements ou actes médicaux qui seront ou ne seront pas engagés, limités ou arrêtés.

La fin de vie peut arriver après un accident ou à l'issue d'une maladie grave. Dans ces circonstances, vous serez peut-être dans l'incapacité de vous exprimer. Si vous avez rédigé des directives anticipées, votre médecin et vos proches sauront quelles sont vos volontés, même si vous ne pouvez plus vous exprimer. Bien sûr, envisager à l'avance cette situation est difficile, voire angoissant. Mais il est important d'y réfléchir. Rédiger des directives anticipées n'est pas une obligation.

Deux modèles sont proposés, selon que vous êtes actuellement bien portant ou atteint d'une grave maladie :

Il n'est pas obligatoire de remplir tous les items du modèle et de désigner une personne de confiance.

- un modèle A pour les personnes en fin de vie ou ayant une maladie grave
- un modèle B pour les personnes en bonne santé ou n'ayant pas de maladie grave.

L'utilisation d'un de ces modèles n'est pas obligatoire. Mais elle vous est recommandée afin de vous aider à exprimer clairement vos volontés.

Est-il possible d'exprimer des souhaits ou des volontés autres que les volontés de nature médicale qui sont mentionnées dans les modèles A et B ?

Oui, et la fiche n° 3 vous est proposée à cet effet. Mais sachez que la loi a prévu que seules vos volontés de nature médicale constitueront des directives obligatoires pour les médecins qui s'occuperont de vous à la fin de votre vie. Par conséquent, ce que vous écrirez dans la fiche n° 3 pourra être une information utiles pour le médecin, mais ce ne sera pas une directive au sens de la loi.

Avec qui en parler ?

Vous pouvez en parler avec votre médecin pour qu'il vous conseille dans la rédaction de vos directives. Il pourra vous aider à envisager les situations

qui peuvent se présenter en fin de vie. Il pourra vous expliquer les traitements possibles, leur efficacité, leurs limites ou leurs désagréments. Cela pourra éclairer votre choix.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de la Haute Autorité de Santé qui donne des informations et des conseils pour rédiger vos directives anticipées : www.has-sante.fr

Vous pouvez également en parler avec votre personne de confiance, personne qui est en mesure de témoigner de vos volontés, avec d'autres professionnels de santé, avec des associations.

Le médecin devra-t-il respecter vos directives ?

Oui, c'est la loi : le médecin de même que tout autre professionnel de santé devra respecter les volontés exprimées dans vos directives anticipées, s'il arrive un jour que vous ne soyez plus en état de vous exprimer. Il ne pourra passer outre vos directives que dans les cas exceptionnels prévus par la loi qui prévoit deux cas :

- Le cas d'urgence vitale le médecin peut alors ne pas mettre en œuvre vos directives pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation.
- Le cas où les directives paraissent manifestement inappropriées ou non-conformes à votre situation médicale.

Après avoir rédigé des directives, est-il possible de les modifier ?

Oui. Les directives anticipées sont valables sans limite de temps mais vous pourrez toujours, à tout moment, les modifier dans le sens que vous souhaitez. En présence de plusieurs directives anticipées, le document le plus récent fera foi.

Où conserver vos directives ?

Il est important qu'elles soient facilement accessibles.

Quel que soit votre choix, informez votre médecin et vos proches de leur existence et de leur conservation. Ainsi, le jour venu, le médecin qui vous accompagnera lors de la fin de votre vie saura où trouver vos directives afin de les mettre en œuvre.

Si un « dossier médical partagé » a été créé à votre nom (géré par l'assurance maladie), il vous est recommandé d'y faire enregistrer vos directives anticipées car elles seront aisément consultables en cas de besoin. Parlez-en à votre médecin. Si vous ne disposez pas d'un « dossier médical partagé », vous pouvez confier vos directives anticipées à votre médecin qui les conservera dans le dossier qu'il a constitué à votre nom.

Dans le cas où vous seriez hospitalisé pour une maladie grave ou dans le cas où vous seriez admis dans un établissement pour personnes âgées, vous pouvez confier vos directives à cet hôpital ou à cet établissement. Il les intégrera dans le dossier ouvert à votre nom.

Enfin, vous pouvez également confier vos directives à « une personne de confiance », à un membre de votre famille ou à un proche, vous pouvez aussi les conserver chez vous et/ou avoir sur vous une indication de leur lieu de conservation.

Dans le cas où vous choisissez de conserver vos directives dans votre « dossier médical partagé » ou dans un dossier médical, n'oubliez pas d'informer les proches concernés votre « personne de confiance » ou autre, que leurs noms et coordonnées personnelles y sont inscrits. De même, si ces dossiers mentionnent qu'une des personnes est détentrice de vos directives anticipées, n'oubliez pas de l'informer que ses noms et coordonnées personnelles y sont inscrits.

L'essentiel est que vous informiez votre médecin et vos proches que vous avez rédigé des directives anticipées en leur indiquant où elles sont conservées. Ainsi vous serez assuré que, lors de votre fin de vie, vos volontés seront respectées.

Bien entendu, dans tous les cas, même si vous n'avez pas rédigé de directives anticipées, le médecin qui s'occupera de vous lors de votre fin de vie aura le devoir de faire tout son possible pour vous éviter de souffrir.

Où se procurer les directives anticipées ?

Vous pouvez les demander à votre médecin, à l'hôpital ou établissement médico-social à la mairie.

Le texte sur la fin de vie sera examiné à l'Assemblée nationale à partir du 27 janvier 2025.

CIMETIÈRES

Nouveaux tarifs votés au Conseil Municipal du 19 octobre 2023 :

Concession trentenaire simple : 150 €

Concession trentenaire double : 300 €

Concession cinquantenaire simple : 220 €

Concession cinquantenaire double : 440 €

Concession colombarium cinquantenaire : 800 €

Renouvellement Concession Colombarium : 220 €

Simple : 1 mètre de large ; Double :

2 mètres de large

ESPACE FRANCE SERVICES

La Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V) propose aux habitants de son territoire les services d'aide administratif avec la mise en place d'un espace «France Services»

La CC4V propose aux habitants de son territoire les services d'aide administratif avec la mise en place d'un espace « France Services ». Depuis le 5 avril 2022, Caroline SIMON AFANASSIEFF et Gwendoline VIOLLAND vous accompagnent au quotidien pour toutes démarches administratives. Situé au 13 rue du lion d'or à Ferrières-en-Gâtinais (Agence Postale), cet espace offre aux habitants de la CC4V un premier accès gratuit et confidentiel à des services publics, par des personnes formées et disponibles. L'offre d'accompagnement est complétée d'un espace confidentiel pour des rendez-vous en visio avec les partenaires France services*, via une borne sécurisée mise à disposition par le Conseil départemental du Loiret.

(<https://www.ferrieresenगतinais.fr/medias/2023/03/FRANCE-SERVICES-AFFICHE-PETITE.jpg>)

Les missions de France Services :

accueil, information et orientation, aide aux démarches administratives, soutien à l'utilisation des services en ligne et mise en relation avec les partenaires

Des permanences physiques sont également organisées avec les partenaires*.

Permanence sur RDV de Pôle Emploi et du Service éco-habitat.

Les partenaires :

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien. France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques et l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

France Services Courtenay
La Poste - 44 Place Armand
Chesneau - 45 320 Courtenay

Horaires d'ouverture
Mardi au Vendredi :
9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h30
Tél : 02 38 07 23 64



ESPACE FRANCE SERVICES OUVERT

ADRESSE :
13 rue du lion d'or - 45210 Ferrières-en-Gâtinais
france.services@cc4v.fr

AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES

santé, famille, retraite,
recherche d'emploi, impôts, logements...



Horaires d'ouverture :

Mardi 9 h - 12 h 30
Mercredi 9 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h
Jeudi 9 h - 12 h 30
Vendredi 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h
Samedi 9 h - 12 h

Tél : 02 38 26 00 08
www.cc4v.fr

@CC4Vallées

La CC4V, l'état et leurs partenaires, proches de vous, proches de chez vous :



Conseiller numérique :

Pour compléter l'offre France services, la CC4V a recruté un conseiller numérique à disposition de tous les habitants du territoire.

Son rôle est d'accompagner les usagers sur les outils informatiques dans leurs activités quotidiennes

(ordinateur, tablette, téléphone), de les sensibiliser à la responsabilité numérique et les assister dans leurs démarches adminis-

tratives en ligne. Le but étant de permettre à chacun de devenir autonome dans son utilisation du numérique. Des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous, des permanences et des formations seront proposés dans les communes membres.

Rendez-vous dans l'espace France Services de la CC4V situé à Ferrières-en-Gâtinais au 13 rue du lion d'or.

INFORMATIONS PRATIQUES



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LA SELLE SUR LE BIED

La mairie de La Selle sur le Bied se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket : Plus de 879* abonnés sur notre Commune. Nous rappelons que ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

*251 nous ont désigné comme « super favori ».

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 12 000 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Retrouvez dès à présent toutes les communes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.

Pour plus d'informations :

09 71 29 27 43 - communication@panneaupocket.com

www.panneaupocket.com

Disponible sur



Partenaires officiels





Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Gâtinais - Montargois
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.
- VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**



À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

CONTACTEZ NOUS
du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret 

Canicule, fortes chaleurs

Protégez-vous avant les premiers effets

La canicule, c'est quoi ?

- Il fait très chaud.
- La température ne descend pas la nuit, ou très peu.
- Cela dure 3 jours ou plus.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS
- BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) météo.fr #canicule

Quels sont les effets de la chaleur ?

Crampes Fatigue inhabituelle Maux de tête

Fièvre > 38°C Vertiges / Nausées Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?

- Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi
- Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Je me mouille le corps
- Je ferme les volets et fenêtres
- Je privilégie des activités douces
- Je mange frais et équilibré
- J'évite de boire de l'alcool
- Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS: 0 800 06 66 66* (appel gratuit) <https://sante.gouv.fr>

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Doivent uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs

Pour se baigner en toute sécurité

Swimming safely

Apprenez tous à nager !
Let's all learn how to swim!

Baignez-vous toujours avec vos enfants
Always go swimming with your kids

Choisissez les zones de baignade surveillées
Choose lifeguarded swimming areas

Tenez compte de votre état de forme
Be aware of your fitness levels and abilities

Tout sur : www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/
Find out more at:

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne.
- Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette.
- Ne vous absentez pas, même quelques instants.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 90 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est névrosé dans 1 noyade sur 2.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CHaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 90 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est névrosé dans 1 noyade sur 2.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CHaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 90 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est névrosé dans 1 noyade sur 2.

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

- Je privilégie les zones de baignade surveillées
- Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade
- Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil
- Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade
- Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en entrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?
1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : **15 - 18 - 112**

Pour plus d'informations : <https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

BIEN ÊTRE DES SÉNIORS : LE VÉLO ÉLECTRIQUE

Peu coûteuse, outre l'achat du vélo et du casque, la pratique du vélo n'a pas de réelle contre-indication : tout le monde peut s'y adonner.

Elle est adaptée à toutes les envies. Certains l'utilisent dans le cadre d'un loisir tandis que d'autres le considèrent comme un moyen de transport quotidien.

Une étude de l'Université de Reading et de l'Université Oxford Brookes, avec la particularité de s'intéresser au vélo électrique, démontre que cette activité apporte des bienfaits cognitifs et mentaux, encore plus notables pour les cyclistes âgés de 50 à 83 ans.

Bien que la plupart des études intègrent l'exercice physique dans une salle de sport, ces travaux visaient à examiner l'impact du cyclisme en dehors d'un environnement contrôlé. Les 100 participants âgés de 50 ans et plus ont donc été invités à faire du vélo pendant au moins une heure et demie par semaine pendant huit semaines. Ces derniers ont reçu la consignes de pédaler, soit sur un vélo classique à pédale, soit sur un vélo à assistance électrique, soit de maintenir leur programme d'exercices physiques habituels sans cyclisme en tant que « groupe témoin ». Leurs capacités mentales, leur santé mentale et leur bien-être ont été mesurés avant et après les huit semaines d'études.

PÉDALER PERMET D'OXYGÉNER LE CERVEAU :

L'exercice physique est connu pour être bénéfique pour le cerveau car il favorise un meilleur flux sanguin dans cette région du corps, tout en favorisant la régénération des cellules, en particulier dans l'hippocampe une zone du cerveau associée à la mémoire. Les scientifiques s'attendaient donc à ce que le plus grand effort physique requis pour la pratique du cyclisme sur un vélo classique, par rapport au cyclisme sur un vélo électrique avec moteur, procure de meilleurs avantages pour le fonctionnement mental. Mais ils ont constatés avec surprise que la pratique du vélo électrique s'avérait davantage bénéfique en ce qui concerne la santé mentale.



PÉDALER PLUS LONGTEMPS...

La raison est simple selon eux : « cela pourrait être dû au fait que les vélos électriques peuvent être plus agréables et plus faciles à conduire que les vélos normaux, contribuant ainsi à améliorer le bien-être mental ». De fait, les cyclistes à vélo électrique auraient tendance à pédaler plus longtemps que les cyclistes à vélo classique. De nombreux participants ont déclaré qu'ils pensaient pouvoir aller plus loin avec le vélo électrique, car ils pouvaient compter sur le moteur pour les ramener à la maison s'ils ne pouvaient pas gérer seuls. Ces travaux ont enfin mis en avant un autre avantage du vélo électrique : ce dernier favorise les déplacements des seniors et leur permet également d'explorer leur région d'habitation et d'interagir plus souvent avec d'autres personnes, de même qu'avec leur environnement naturel.

Si l'aide supplémentaire fournie par le moteur électrique du vélo peut inciter davantage de seniors à faire du vélo, cet effet positif peut aussi concerner toutes les personnes qui ne sont pas à l'aise avec cette activité physique, et ce, peu importe leur âge.

Le Conseil Départemental du Loiret invite les Loirétains à découvrir le Loiret autrement... Retrouver les informations et itinéraires sur le site : www.loiret.fr

LE DÉPARTEMENT AIDE À FINANCER L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE...



RÈGLES DE VOISINAGE : RAPPEL DES RÈGLES DE BONNE CONDUITE...

JE PEUX FAIRE DU BRUIT :

Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**

Le Samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**

Quant au dimanche et jours fériés, de **10h00 à 12h00**

LES TROTTOIRS ET FOSSÉS :

Je suis tenu d'**entretenir** au droit de ma façade, **les bas-côtés, les fossés et les busages** sur une largeur égale à celle du trottoir ou de la banquette.

En hiver, je suis **également tenu de dégager la neige et le verglas** au droit de ma façade.

STATIONNEMENT GÊNANT :

Quand je dépose mes enfants à l'école, quand j'attends le bus scolaire aux différents arrêts de la commune, quand je vais acheter du pain,... même si je ne reste que quelques instants, **je me gare correctement.**

LES COLONNES DE TRI SÉLECTIF :

« **Les colonnes de tri sont nos amies. Les salir est interdit** ».

Aujourd'hui les amendes sont de **135 € pour les dépôts sauvages.**

Demain, grâce à la loi #antigaspillage, **elles passeront à 1 500 € et les véhicules des auteurs seront immobilisés.**

LES FEUX :

Les feux dit de plein air sont interdits par arrêté préfectoral. Il peut vous en coûter jusqu'à 450 €.

Des déchetteries sont à votre disposition, ou encore, vous pouvez faire du compost.

LA VITESSE SUR LES ROUTES :

Dans mon village il y a des habitants, une école et des commerces.

Alors, je roule doucement.

Et à quoi bon faire de notre véhicule une boîte de nuit sous les fenêtres d'administrés...

LES VÉGÉTAUX & TAILLE DE HAIES :

Si j'ai une haie, je dois veiller à ce **qu'elle ne déborde pas sur le domaine public, qu'elle ne dépasse pas une hauteur de deux mètres et qu'elle n'empiète pas chez mon voisin.**

Il en est de même pour les arbres. Et surtout je fais attention que les branches **ne touchent pas les lignes téléphoniques et électriques.** Je peux me renseigner sur les exigences ENEDIS

LES ANIMAUX :

Selon l'article R1336-5 du code de la Santé publique, les aboiements de nos chers toutous peuvent nuire à la tranquillité du voisinage. **Alors je fais attention.**

Quand je le promène aux abords des habitations ou sur un trottoir, **je ramasse les déjections et je les mets à la poubelle chez moi.**

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent être impérativement déclarés en mairie.

Le non-respect des obligations de leur propriétaire peut entraîner des amendes allant de 150 € à 15 000 €.

IL EST AUSSI IMPORTANT QUE CHACUN DE NOUS FASSE APPEL SINON À SON CIVISME, AU MOINS À SA COURTOISIE, AFIN D'ÉVITER DES CONFLITS DE VOISINAGES INUTILES.

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE



LES ENSEIGNANTES

Émilie LACAILLE (lundi, mardi, jeudi).....PS/MS/GS

Oriane VAUCHEREZ (l/3 mardi, vendredi).....PS/MS/GS

Solenne QUINTEIRO (mardi, jeudi, vendredi).....PS/MS/GS

Myriam TREMBLAY (lundi).....PS/MS/GS

Les ATSEM :

Christine Ayme, Agnès DOERLER

Delphine VALLET-FRAUDIN.....CP/CE1

Roxanne CROIZE.....CE1/CE2

Marine CARAMELLE.....CM1

Julie GERAUD (2 jours).....CM2

Mickaël GOUACHE (2 jours).....CM2

Un peu de changement cette année...

Nadine Selingant a quitté ses fonctions d'enseignante et directrice après 33 années passées dans notre école!

Nous lui souhaitons une belle retraite!

C'est Emilie Lacaille qui la remplace au poste de directrice.

TELEPHONE DE LA DIRECTION

(répondeur sur le temps de classe) : 02.38.87.32.99

A la maternelle : 02.38.87.33.81

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 16h30

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse. Il est préférable de joindre l'école par le biais de la boîte mail ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr

INSCRIPTIONS RENTREE 2025

Les inscriptions pour les enfants nés en 2022 se feront :

⊗ Vendredi 28 mars & vendredi 4 avril.

⊗ Vendredi 2 mai & vendredi 9 mai 2025.

⊗ Une inscription administrative se fera à la Mairie de votre Commune ; elle permettra l'inscription pédagogique auprès de la directrice.

Documents à apporter pour l'inscription :

⊗ Le carnet de santé

⊗ Une autorisation écrite du parent absent pour l'inscription à l'école de La Selle-sur-le-Bied

⊗ Un justificatif de domicile

⊗ Le livret de famille

⊗ Une photocopie du jugement en cas de séparation

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tous les matins de 7h30 à 8h50 et tous les soirs de 16h30 à 18h30. /
02 38 87 32 39

COMMUNES APPARTENANT AU SIIS :

Courtemaux, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, La Selle-sur-le-Bied, Thorailles

Président du SIIS : M. Denis BOUBOL

La baisse des effectifs se poursuit dans le département du Loiret... Une fermeture de classe a eu lieu dans notre école nous faisant passer de 7 à 6 classes pour cette rentrée...

L'ÉCOLE COMPTE 7 CLASSES

PS : 12

MS : 15

GS : 15

CP : 18

CE1 : 19

CE2 : 13

CMI : 22

CM2 : 23

137 ÉLÈVES



Un peu de poésie

Molière, ta si belle langue, se fait assassiner.

Au hasard des soirées où sur télé je zappe,
Il est choses répétées qui plus en plus me frappent.
Le français est gommé, transformé en franglais.
Molière ta si belle langue se fait assassiner.

Du « My » machin-truc au « Live » machin-chose,
Le français, nouvelle-langue, fait sa métamorphose.
Du verlan au wesch-wesch, sans arrêt on t'explose,
Et comme femme « dérégulée », tu fais ta méno-pause.

Politiquement correct, ou débilement profond,
Du carrément abject au politiquement con.
On te biffe, te trituré, te fourvoie, te malaxe ;
Et sans remords aucun, on te broie la syntaxe.

Hélas, mille fois hélas, la nove-langue s'incruste,
Médias véhiculant ce charabia de frustes.
Sans une honte, aucune, ils rabâchent journal-
lement,
Cette soupe insipide comme au temps du lacustre.
Et pourtant...

Quand par brise de fortune en chuchotis légers,
Les mots s'imbriquent entre eux pour modeler
la phrase.

Leur mélodie subtile me titille et m'embrase,
Me laissant transporté au plus haut des nuées.

Oh ma si belle langue, quel plaisir ressenti
À ouïr ton phrasé comme note de musique,
Caressant mon oreille d'un murmure angélique.
De ces temps dépassés, enfoncés dans l'oubli.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Comme chaque année en septembre, c'est l'occasion pour tous d'une promenade dans le village de La Selle sur le Bied! Nous en profitons également pour sensibiliser nos élèves au respect de l'environnement en nettoyant la nature. Cette année en maternelle, nous avons également travaillé sur le souffle en peinture.



GYMNASSE DE TRIGUERES

Depuis l'année dernière, les élèves du CP au CM2 se rendent une fois par semaine au gymnase intercommunautaire de Triguères. Trois superbes salles et du matériel sont disponibles : des murs d'escalade, une grande salle de sport et un dojo.

LA LECTURE À L'HONNEUR!

Cette année scolaire 2024/2025 voit la mise en place d'une toute nouvelle bibliothèque pour les élèves de notre école! Installée dans une ancienne salle de classe, elle sera opérationnelle dans quelques semaines car il reste encore plusieurs ouvrages à trier, répertorier et ranger.

Ce nouveau lieu sera inauguré comme il se doit en mars, au cours du festival du Livre!
{Un grand merci à Nadine pour son aide précieuse sur ce projet!}



NOTRE FIL ROUGE DE L'ANNÉE :

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS !



HALLOWEEN 2024 À L'ÉCOLE!

Voici quelques photos de nos élèves et de leurs maitresses, déguisés mais tout de même en plein travail!



LES FRUITS D'AUTOMNE À LA MATERNELLE



ACTIVITÉ DU SIIS

SECRETARIAT DU SIIS

Depuis le 1er juillet 2024, le secrétariat du SIIS est assuré dans une salle de classe (secteur mairie). Pour toute demande concernant le fonctionnement des services, il convient de contacter le Président, Monsieur Denis BOUBOL, par mail à l'adresse suivante : siis-lasellesurlebieid@orange.fr (les mails seront lus quotidiennement) ou laisser un message sur le répondeur téléphonique : 02.38.87.32.39.

Une boîte aux lettres a été installée sur le portail de la cour (secteur mairie).

L'adresse postale du SIIS est la suivante : 1 bis Impasse des Landes – 45210 LA SELLE-SUR-LE-BIED.

Une permanence en présentiel est assurée les samedis matins de 9 h à 12 h ; les mardis et jeudis de 17 h 30 à 19h.

Mmes AYME Christine et DOERLER Agnès, deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, viennent en soutien à l'équipe enseignante.

A noter, Mme LACAILLE Emilie a repris le poste de Directrice en remplacement de Mme SELINGANT Nadine qui a fait valoir son départ à la retraite. Souhaitons leurs de belles nouvelles aventures.

Le service garderie, assuré par Mme BACHELIER Nathalie et M. JULLY Mathieu, est toujours disponible le matin à partir de 7h30 et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Le Comité du SIIS, lors de sa réunion du 27 juin 2024, a décidé de maintenir le tarif horaire pour 2024/2025, soit 2.70 € par heure (il est rappelé que tout heure commencée est due).

L'équipe du service restauration, géré par M. GOIS Christophe et Mme LEBRET Nathalie, assure les repas quatre jours par semaine.

Selon la décision du Comité Syndical lors de sa réunion du 27 juin 2024, le prix du repas est fixé à 4.64 € à compter du 1er septembre 2024.

Une partie des légumes est achetée à la léguerie communautaire de Château-Renard dont les produits proviennent de producteurs locaux.

Nous rappelons aux parents qu'il convient d'informer le Président du SIIS de la mise en place d'un PAI, afin de participer à l'organisation et mettre tout en œuvre pour accueillir leur enfant.

Mme CHAMEAU, intervenante pour l'enseignement de la musique financé par le SIIS, a participé -avec succès- au spectacle « Amilly Chante ».

L'augmentation du coût de l'énergie et des frais de fonctionnement : les Communes adhérentes au SIIS éprouvent des difficultés

à faire face aux frais de fonctionnement incompressibles.

Une étude sur l'isolation des bâtiments et de la chaufferie du groupe scolaire (secteur fond de l'impasse des Landes) a été lancée par la Commune de La Selle-sur-le-Bied en collaboration avec le Président du SIIS.

Il est rappelé que les inscriptions scolaires peuvent avoir lieu dans le courant de l'année.

Pour ce faire, il est nécessaire de fournir les documents pour l'inscription de votre enfant, après une pré-inscription dans votre mairie. Puis vous devrez prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école avec les documents suivants :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé et vaccins à jour
- Un justificatif de domicile
- Un jugement de divorce ou séparation, le cas échéant
- Le certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants scolarisés dans une autre commune
- Les cartes d'identité des deux parents

Le « Bien vivre ensemble » est aussi une préoccupation importante au SIIS. Nous vous invitons à découvrir quelques règles de politesse et de civilité

(Sources : Editions Prost)

- Tu dois être poli dans tes paroles
- Tu dois être poli dans tes gestes

DU CÔTÉ DE LA RENTRÉE

Une classe supplémentaire a été supprimée.



2024/2025



2023/2024



2022/2023



2021/2022



2020/2021

RAPPEL DES RÈGLES DE VIE

Tu dois être poli dans tes gestes



L'heure, c'est l'heure

Arriver à l'heure, cela s'appelle la ponctualité. Quand tu as un rendez-vous à une heure précise, tu dois tout faire pour arriver à temps. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il y a des personnes qui t'attendent. Que ce soit à l'école, chez le médecin, à ton cours de sport ou de musique, il est normal de respecter les horaires prévus. Mais ne va pas te mettre en danger à tout prix. Par exemple, ne cours pas dans les escaliers ou dans la rue !

"Rien ne sert de courir, il faut partir à point." (La Fontaine)



Pas de bousculade

Quand il y a des personnes devant toi, dans une file d'attente, comme dans un magasin, au cinéma ou ailleurs, tu dois attendre ton tour. Cela nécessite de la patience. Tu ne dois pas essayer de pousser, de passer en force pour doubler ceux qui sont devant toi.



Tac, tac, tac ! Entrez !

Quand tu dois te rendre quelque part et franchir le seuil d'une porte qui est fermée, la politesse veut que tu frappes avant d'entrer. En effet, tu ne peux pas rentrer n'importe où comme dans un moulin. Les occupants d'un lieu ont besoin de savoir qu'ils vont avoir une visite. Tu dois ensuite attendre leur accord pour pénétrer dans la pièce.



Du calme

Il n'est pas bien vu de se faire remarquer inutilement. Alors ne fais pas trop de bruit : quel que soit l'endroit où tu te trouves (chez toi, dans la rue, à l'école...), il ne faut pas indisposer les autres. Le bruit fatigue et gêne ton entourage. Reste discret !



Les gestes polis

La manière dont tu te comportes influence la manière dont les autres te perçoivent. Voici quelques gestes polis à faire dès que possible :

- mettre la main devant ta bouche quand tu bailles, quand tu éternues ou quand tu tousses,
- te moucher si ton nez coule,
- tenir la porte à ceux qui arrivent derrière toi...



Pas de gestes malpolis

Il y a des gestes désagréables que tu dois éviter si tu ne veux pas passer pour un impoli, comme :

- péter ou roter devant tout le monde,
- te gratifier le nez,
- cracher par terre...



• Cherche dans le dictionnaire la définition du mot "punctualité".
• Donne des exemples de bruits à éviter car ils peuvent indisposer tes voisins.
• Quels gestes polis et malpolis connais-tu ?

Chaque pays a ses codes de politesse

Si tu voyages à l'étranger, renseigne-toi sur les coutumes du pays que tu visites. Elles sont parfois différentes de celles pratiquées en France. Si tu fais l'effort de les appliquer, tu seras encore mieux accueilli.

Tu dois être poli dans tes paroles



bonjour
au revoir
s'il te plaît
merci
pardon

5 mots magiques

Du matin au soir, tu rencontres beaucoup de monde, en commençant par les membres de ta famille, puis tes voisins, tes copains, tes enseignants, des commerçants... Voici les 5 mots de politesse qui te permettent d'avoir un bon contact avec toutes ces personnes : bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci et pardon. A toi de les utiliser et tu verras comme les gens seront sympathiques avec toi !

"La politesse est une clé d'or qui ouvre toutes les portes." (Proverbe)



Droit dans les yeux

Quand tu t'adresses à quelqu'un, tu dois le regarder droit dans les yeux et ne pas fixer le sol ou autre chose. Et lorsqu'on te pose une question, tu dois répondre en regardant ton interlocuteur.



Parler doucement

Pourquoi crier quand on peut se faire comprendre en parlant normalement ? Parler trop fort gêne tout le monde. Alors, surveille le niveau sonore de ta voix pour ne pas fatiguer ceux qui t'entourent.



Chacun son tour

Quel brouhaha quand tout le monde se met à parler en même temps ! Pour qu'une discussion soit intéressante, il faut que chacun puisse s'exprimer l'un après l'autre. On ne coupe pas la parole. Tu dois attendre patiemment que celui qui parle ait fini sa phrase avant d'ouvrir ta petite bouche.



A bas les gros mots !

Il arrive à tout le monde de dire des gros mots. Mais il faut le faire le moins possible car la grossièreté donne une mauvaise image de toi.

"La flèche part de la carpe, mais l'insulte transpire l'âme." (Proverbe)

Pas d'insultes

Quand tu es en colère contre un copain ou une copine, tu ne dois pas l'insulter. En effet, l'insulte est le début de la violence. Voici quelques trucs qui t'aideront à retrouver ton calme. Tu peux :

- garder tes insultes dans ta tête,
- respirer doucement et profondément,
- changer de sujet de conversation,
- "laisser tomber" et rejoindre d'autres camarades.



• Cherche dans le dictionnaire la définition des mots "politesse" et "civilité".
• Ne dois-tu être poli qu'avec les adultes ?
• Pourquoi faut-il éviter toute insulte ?

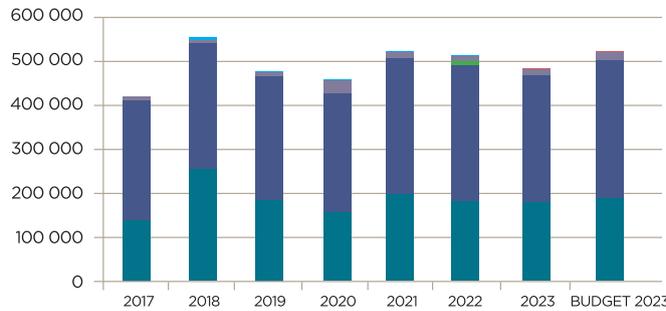
On n'est pas des sauvages !

Pour que la vie en groupe soit agréable, il faut adopter une conduite positive et faire certains efforts. Parler poliment te permet d'avoir un bon contact avec tout ton entourage et d'être apprécié.

BUDGET SIIS COMPARATIF

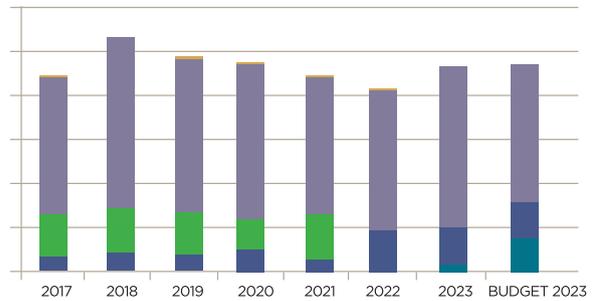
SIIS FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



■ Charges exceptionnelles | ■ Autres charges courantes
■ Virt à section invest | ■ Charges personnel | ■ Caractère général

RECETTES



■ Produits exceptionnels | ■ Autres produits de gestion
■ Dotation participation | ■ Produits des services
■ Atténuation de charges | ■ Report à nouveau

RÉSULTATS

Budget SIIS Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	BUDGET 2024
Dépenses	425 562,94	551 187,66	474 507,82	461 382,94	446 580,52	461 841,77	479 029,00	469 349,25
Recettes	449 388,63	529 558,61	482 047,59	476 862,18	445 277,76	417 908,46	479 029,00	469 349,25
Résultat	23 825,69	-21 629,05	7 539,77	15 479,24	-1 302,76	-43 933,31	0,00	0,00
Résultat Cumulés	56 301,94	34 672,89	42 212,66	57 691,90	56 389,14	12 455,83	34 672,89	34 672,89

3CBO

2024 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE, MAIS LE MEILLEUR RESTE À VENIR ET À CONSTRUIRE !

A l'aube de 2025, je souhaitais prendre un moment pour partager avec vous un aperçu des avancées et des projets qui façonnent notre belle Communauté de Communes. Célébrons ce qui a été accompli ensemble, grâce aux élus et aux agents des services de la 3CBO qui se sont investis pleinement pour que les dossiers en cours progressent et que les futurs projets prennent vie. De nombreux chantiers ont vu le jour, et même si beaucoup a été fait, de nombreux défis nous attendent encore pour rendre notre territoire toujours plus accueillant et dynamique. Développement économique, santé, gestion des déchets, petite enfance, soutien aux seniors, culture, sport... chaque domaine a son importance, et nous continuons de porter ces grands projets d'intérêt communautaire avec passion et détermination.

QUELQUES RETOURS SUR 2024

TRAVAUX DE VOIRIE ET LA RUCHE ÉCO À COURTENAY

La 3CBO a dans un premier temps effectué des travaux de rénovation de la voirie de la ZA Luteau I, et ensuite au niveau du Pont de Pierre. Le résultat est sans appel, les accès sont plus larges, plus fluides et des places de parking camions/poids lourds ont vu le jour aux abords des entreprises le long de la zone du Luteau I.

Parlons maintenant d'un projet innovant en bien des points, La Ruche Éco. A Courtenay, en lieu et place de l'ancien supermarché de la place Armand Chesneau, l'immeuble est en pleine restructuration. De nombreux artisans et entreprises œuvrent de concert pour qu'en juin 2025 La Ruche Éco puisse ouvrir ses portes à toutes et tous. Au rez-de-chaussée, sur une surface d'environ 500 m², vous seront proposés plusieurs boutiques, un espace événementiel, un espace partenaires dédié à la création d'entreprises et un Office du Tourisme avec ses produits locaux. A l'étage, sur près de 200 m², il y aura un espace de télétravail professionnel avec 10 postes de travail, une salle de réunion,

une kitchenette, etc... La Ruche Éco est un des points forts des projets de la 3CBO, elle a pour vocation de devenir un lieu d'échanges centrale et proposera de très nombreuses animations en plus des espaces de travail dédiés. La Communauté de Communes œuvre sans relâche pour redynamiser l'économie locale, innover, réhabiliter et rendre ce territoire plus attractif.

NOUVELLES COMMUNES DANS LA TOURNÉE DE TRI EN PORTE À PORTE ET L'ÉCOPÔLE

La collecte de tri en porte à porte, sujet clivant, a vu deux nouvelles communes de la 3CBO (Saint-Firmin-des-Bois et La Selle-en-Hermoy) avoir ce service. Mais pourquoi eux et pas nous ? C'est une question récurrente. À l'origine, lors du regroupement des deux Communautés de Communes et du SAR (Syndicat d'Aménagement Rural) donnant naissance à la 3CBO courant 2017, le SAR a fait un test sur Chuelles puis quelques communes environnantes pour voir si ce service était viable. Des freins techniques, matériels et humains ne peuvent aujourd'hui accroître ce service aux autres communes du territoire. En parallèle de ce point bloquant, nous avons reçu un rapport des services de l'État, indiquant que nos 3 déchèteries ne répondaient plus aux normes et étaient obsolètes. De ce dernier fait, la 3CBO a entrepris des études de terrain, acheter du foncier à Courtenay proche de la sortie d'autoroute en direction de Montargis afin d'y implanter la solution à ces deux problèmes épineux, l'Écopôle. Ce centre de tri et déchèterie 2.0 est LA réponse efficace pour que toutes les communes de notre territoire puissent avoir la collecte de tri en porte à porte. Il y sera construit un quai de transfert, endroit pour y déverser les ordures ménagères et le tri dans des containers spécifiques pour un acheminement par camions poids lourds vers un centre de traitement. La déchèterie 2.0 avec sa recyclerie sera sur ce même site et l'accès se fera de plain-pied vers toutes les bennes de tri dans un circuit simple et fléché pour tous types de véhicules. Les travaux devront débuter courant 2026 pour une ouverture en 2027.

LA MAISON DU MANÈGE UN VÉRITABLE SUCCÈS

La Maison du Manège est la boutique éphémère à Château-Renard, qui donne envie de tout acheter. Depuis son ouverture le 26 avril 2024, déjà une cinquantaine de commerçants ou artisans sont passés dans ce lieu afin d'y exposer et d'y vendre. Des vêtements, des objets personnalisés, des livres d'occasions, des produits artisanaux, des services, des produits de bouche, de la bière locale et bien d'autres trésors sont ou ont été disponibles entre ses murs. Sous l'impulsion de la mairie de Château-Renard et avec l'appui de la 3CBO, cette expérience s'est transformée en succès. Des idées et des innovations qui ont fait revivre ce magasin et le cœur commerçant du village.

UNE BELLE SAISON ESTIVALE POUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE À COURTENAY

Grâce à un investissement constant depuis plus de deux ans aussi bien en mobilier, en plantations et en nouveaux services, la piscine intercommunale à Courtenay attire de plus en plus de monde chaque été et ce malgré une météo maussade. Toute l'équipe Piscine du service Sport de la 3CBO a répondu présente pour que cette période estivale soit remplie de joie et de gaieté pour petits et grands.

UNE MAUVAISE NOUVELLE POUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE À CHÂTEAU-RENARD

Un coup dur pour cette rentrée scolaire 2024 qui a vu la fermeture de la piscine intercommunale à Château-Renard pour une durée indéfinie. Durant la période estivale d'entretien du bassin et sa mise hors d'eau, il a été constaté de nouveau des fissures et des chutes du revêtement. Cette situation avait déjà nécessité des réparations l'année passée, mais l'augmentation des surfaces endommagées exige aujourd'hui des travaux bien plus conséquents. Les conseillers juridiques, experts et assureurs, ainsi que les élus et les techniciens de la 3CBO, sont mobilisés pour trouver les solutions adaptées et procéder aux réparations nécessaires. La 3CBO met tout en œuvre pour accélérer au mieux

les démarches et permettre la réouverture de la piscine dans les meilleurs délais.

LE SPORT SUR LE TERRITOIRE

Grâce au sport de la 3CBO et ses agents, des actions nouvelles et d'autres renouvelées ont parsemé cette année 2024 empreinte de l'esprit de Pierre de Coubertin. Les stages multisports pour les 11/16 ans durant les petites vacances scolaires affichent complet pour chaque période. Durant l'été, le 3CBO olympique prend le relais pour différentes disciplines sportives sur tout le territoire de la 3CBO entre amis ou en famille suivant la formule. Pour la rentrée scolaire, les clubs sportifs au sein de nos 3 gymnases intercommunaux vous ont accueillis aux S'Portes Ouvertes. Côté nouveauté, en cette année olympique, le sport et la culture ont organisé ensemble « La 3CBO fête les JO » à St Hilaire les Andrésis. En octobre, le service sport a mis en place un service de transport gratuit vers la piscine « Claude Blin » de Châlette-sur-Loing, avec des cours de natation pour les enfants et un accès libre pour les familles et adultes, pendant la fermeture temporaire de la piscine intercommunale à Château-Renard.

UN NOUVEAU SITE WEB EN JUIN 2024

Un peu plus de design, un accès plus simple et des actus vivantes ont été les mots clés pour effectuer la refonte de notre site web. Ce site a été conçu et développé dans une logique d'écoconception qui vise à améliorer de façon continue l'empreinte écologique et sociale du numérique.

ICI COULE LA CLÉRY, DU PROJET À L'EXPOSITION ET LE PACT 2024

Quelle belle idée d'aller chercher des adolescents du territoire pour faire un périple photos fin août durant 5 jours et d'en tirer une exposition faisant de ses jeunes nos meilleurs ambassadeurs. Partant de notre nom de communauté de communes citant les trois rivières du territoire, nos apprentis photographes ont arpenté la Cléry de Courtenay à la Selle-sur-le-Bied accompagnés de Lucie Chombard de Lauwe, artiste photographe. Cette initiative est le fruit d'une collaboration avec La fondation Lorenzo Padilla située à Courtenay qui a éga-

lement accueilli l'expo « Ici Coule La Cléry ! » au sein de sa galerie courant septembre.

Pour la troisième année consécutive la 3CBO s'engage au côté de la Région pour mettre en place un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT). Le Chant des Moutons, Le Vox, Le Pôle culturel de Courtenay, Le Théâtre des Vallées, les communes de Chantecoq et Bazoches-sur-le-Betz et la 3CBO ont œuvrés pour vous offrir une saison culturelle riche et diversifiée sur l'ensemble du territoire.

LA 3CBO EST UN TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2021, la 3CBO a pris l'initiative de mettre en place une stratégie territoriale axée sur la transition écologique et énergétique, dans le but de devenir un territoire durable et résilient. Dans cette optique, notre communauté de communes a rejoint le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » et a adopté une méthode systématique pour améliorer sa performance écologique, en se basant sur les référentiels Climat-Air-Énergie (CAE) et Économie Circulaire (ECI). En juillet 2024, la collectivité a reçu le label « Territoire Engagé Transition Écologique » pour son parcours en Économie Circulaire, obtenant ainsi sa première étoile. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la collectivité envers la transition écologique. Consciente des enjeux environnementaux, elle poursuivra ses efforts dans cette démarche d'amélioration continue pour renforcer ses engagements et atteindre les objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) ainsi que par la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC).

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET LE FORUM EMPLOI DU GÂTINAIS

Deux événements qui ont rencontrés un franc succès à la mi-octobre. Porté par LEA Gâtin'Est, La Maison de Santé Pluridisciplinaire de St-Germain-des-Prés et la 3CBO, situé sur trois communes durant trois jours, le forum « Santé et Bien-être au Travail » a regroupé des ateliers, des conférences et une exposition qui a rencontré son public pour cette première édition.

Le rendez-vous annuel du Forum de l'emploi de la 3CBO s'est transformé en « Forum Emploi du Gâtinais » grâce au concours de notre interco voisine située dans l'Yonne, Gâtinais en Bourgogne, et toujours sous l'égide de France Travail avec les agences de Montargis et de Sens. Le Pôle culturel de Courtenay a accueilli cette nouvelle édition durant toute une matinée. Les entreprises et artisans locaux ont répondu présent tout comme les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion. Une collaboration qui sera à renouveler d'après les retours positifs de l'ensemble des participants.

ET POUR LES PROCHAINS MOIS À COURT ET MOYEN TERME ?

La Ruhe Eco et l'Écopôle sont dès à présent sur de bons rails comme indiqué un peu plus haut mais d'autres projets sont en cours de concrétisation.

Pour rappel et comme voté lors d'un précédent conseil communautaire, la 3CBO va prendre la compétence eau potable et assainissement collectif dès janvier 2026.

Enfin, le nouveau siège social qui devrait voir le jour à Chuelles pour plus de centralité, de proximité et toujours mieux servir les administrés.

Au quotidien, la 3CBO est aussi à vos côtés, grâce aux services d'urbanisme, du SPANC (assainissement non collectif), de l'administration générale et des finances. Ce sont les hommes et les femmes de ces services qui assurent le bon fonctionnement de notre communauté de communes, et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Pour toute question, n'oubliez pas que les équipes de la 3CBO restent à votre disposition au 02 38 95 25 15, par mail à accueil@3cbo.fr. Vous pouvez également suivre nos actualités sur notre site internet www.3cbo.fr, sur PanneauPocket, sur Facebook et Instagram.

Je terminerai en vous adressant à toutes et tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 vous apporte réussite, santé et bonheur, et que nous continuons à construire ensemble une communauté de communes solidaire et dynamique pour tous les habitants de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

**Votre Président
Christophe Bethoul**

LES SYNDICATS



Association Loi 1901
Ouverture du service en 1973
Agréée SAP par le Préfet du Loiret

NOTRE MISSION

Organiser l'aide à domicile en mettant à votre disposition du personnel qualifié et compétent et faire de l'usager l'acteur principal de son choix de vie.

- **Mobilisation et hygiène**
- **Préparation, surveillance et aide à la prise des repas**
- **Accompagnement démarches administratives, sorties extérieures**

Le prix de nos prestations varie en fonction de la situation particulière de chaque personne et du service proposé.
Un devis gratuit peut être réalisé à votre demande.

- 50 % SUR NOS PRESTATIONS AVEC LA REDUCTION D'IMPÔTS.

Entretien du cadre de vie.
Réalisation des courses en fonction des besoins.
Nous assurons le portage de repas qui sont élaborés par une société spécialisée.
Menus adaptés aux régimes.
Livraisons lundi, mercredi et vendredi.

HORAIRES DE L'ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 09h-12h/13h30-17h30



Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



NOTRE SECTEUR D'INTERVENTION

L'A.D.A.P.A. est présente sur les 15 communes du Canton de Courtenay (Courtenay, St Hilaire les Andréis, Chantecoq, Courtemaux, St Loup de Gonois, La Selle sur le Bied, La Chapelle St Sépulcre, Louzouer, Rozoy le Vieil, Bazoches sur le Betz, Ervaucille, Mérinville, Pers en Gâtinais, Foucholles, Thorailles).

NOTRE MISSION

Permettre à toute personne fragilisée par l'âge, la maladie, le handicap, qui a pour choix de vie de rester à son domicile, de réaliser sa volonté.

NOS GARANTIES

Conventionnement APA et Aide Sociale légale.

Conventionnement avec les principaux organismes de retraite et les Mutuelles.

UNE FORMATION DU PERSONNEL EN CONTINU

Chaque année, un plan de formation est établi et réalisé pour l'ensemble du personnel.

LES PLUS DE L'A.D.A.P.A.

- Prise en charge rapide.
- Gestion des horaires en fonction de vos besoins.
- Respect de la vie privée dans le cadre du secret professionnel.
- Préservation de l'autonomie.
- Nous travaillons en collaboration avec les professionnels de santé.

Contact : 22 Place Honoré Combes
45320 COURTENAY / Tél. : 02 38 97 41 14



UNE DOUBLE RÉPONSE SUR LE TERRITOIRE MAJORITAIREMENT RURAL

UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Emploi Gâtinais assure l'accueil et l'accompagnement des personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi en vue de faciliter l'accès à un travail durable.

UNE RÉPONSE LOCALE

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, entreprises et autres clients.

Avec un interlocuteur unique par antenne, nous connaissons le territoire, les besoins des clients.

Les salariés positionnés résident sur le bassin et dans la mesure du possible leurs compétences ont été testées.

Nous assurons un suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

QUELQUES CHIFFRES

En 2021 nous avons fait travailler l'équivalent de 32 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 75% sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.

CONTACT

02 38 96 09 95 / contact@emploigatinais.fr
www.emploigatinais.fr



23 Faubourg de Montargis
45230 Châtillon-Coligny
emploigatinais.fr • 02 38 96 09 95



GNAU

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La 3CBO a déployé le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) depuis juillet sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.

Le GNAU permet de réduire aux particuliers et professionnels de déposer de façon dématérialisée leurs autorisations de travaux (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme etc...).

Cette démarche permet de réduire le volume de dossiers papiers et d'assurer un meilleur suivi entre le pétitionnaire, la mairie et le service instructeur bien que le dépôt des dossiers papiers soit toujours possible.

L'accès à la plateforme de dépôt est possible directement sur le site internet de la 3CBO dans l'onglet du service urbanisme et sur le site internet de la mairie.

Pour toutes questions relatives au guichet numérique vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou du service urbanisme de la 3CBO.

SIMPLIFIEZ-VOUS L'ÉCO-RÉNOVATION

Un projet
Un accompagnement de A à Z de votre projet de rénovation énergétique

Trouver un artisan
Des conseils et une mise en relation avec des professionnels qualifiés

Aides financières
Un guichet unique pour vous informer

VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Du lundi au vendredi, de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30

02 38 92 10 58

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous

- 1 SERVICE ÉCO HABITAT**
Du lundi au vendredi
5 allée du Dr Gastellier, Montargis
- 2 MAIRIE**
Le 1er mercredi matin des mois de fév, avril, juin, août, oct et déc
Rue du Château, Corbeilles
- 3 MAIRIE**
Le 1er mercredi matin des mois de jan, mars, mai, juillet, sept et nov
6 rue de l'Eglise, Dordives
- 4 MAISON FRANCE SERVICES**
Le 3ème mercredi matin du mois
13 rue du Lion d'Or, Ferrières-en-Gâtinais
- 5 MAIRIE**
Le 2ème mardi matin du mois
Place Honoré Combe, Courtenay
- 6 SALLE POLYVALENTE**
Le 2ème mercredi après-midi du mois
122 rue Etienne Dolet, Château-Renard
- 7 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC**
Le dernier mardi matin du mois
8 chemin de la Messe, Châtillon-Coligny
- 8 ESPACE SERVICE PUBLIC**
Le 3ème mardi matin du mois
7 route de la forêt, Lorris
- 9 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC**
Le 1er mardi matin du mois
4 avenue de la Quiétude, Bellegarde

LES ASSOCIATIONS

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Claude DUCREUX : 02 38 87 30 79
Pierre TEYSSANDIER : 02 38 87 17 63

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Richard SCHULER : 06 08 07 65 33

BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION FOOT

Anthony DREFFIER : 07 85 59 11 48
Mickaël LETHUMIER : 06 13 63 45 49

BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION DANSE

Isabelle CHAILLOUX : 06 34 21 42 26
bal.danse@yahoo.com

LUDIK' ARTS

Svetoslav TATCHEV : 06 61 89 38 96
associationludikarts@gmail.fr

HISTOIRE DU GÂTINAIS

Jean Paul THIERRY : 06 09 15 45 77

LA MARELLE

Laëtitia BRAICHET : 06 09 69 20 64
lamarelle45210@gmail.com

LA TRUITE SELLOISE

Bruno COLANTUONI : 06 74 33 62 60

LES AMAZONES

Aurélie PETIT : 06 50 25 15 02
lesamazones.cheer@gmail.com

SCULPTEURS EN GÂTINAIS

Christian NACCACHE : 06 19 96 68 84

SYNDICAT DE CHASSE « SAINT-HUBERT »

Thierry BACHELIER : 02 38 87 31 80

COMITÉ DES FÊTES

Stéphane DE CASTRO : 06 04 47 62 54

ÉTOILE DU MONDE

Evelyne REGULIER : 07 49 63 49 71
aetoiledumonde@gmail.com

LES ENFANTS DE TIFFANY

Mme Sandra AZOR

APE NOS ENFANTS ape.nosenfants@gmail.com



UNRPA

ENSEMBLE & SOLIDAIRES SECTION DE LA SELLE SUR LE BIED



ENSEMBLE & Solidaires UNRPA (Union Nationale des Retraités et des Personnes âgées) est une des plus anciennes associations des retraités loi 1901 créée en 1945. Elle est directement issue des principes de Solidarité Nationale et se situe dans la même mouvance que la création de la Sécurité Sociale, du droit de vote pour les femmes et de la création du secours populaire. Ouverte à toutes et à tous sans aucune discrimination, elle est indépendante de toute organisation politique, syndicale et confessionnelle. Elle organise des activités (conviviales, ludiques, des voyages, des sorties à la journée etc..). Porteuse de ces valeurs, elle poursuit son action pour la défense des retraités, l'amélioration des pensions pour que les retraités puissent vivre dans la dignité.

Notre section est composée de 65 adhérents, 5 de plus que l'année dernière. (1 décès malheureusement et 6 nouvelles adhésions). Pour rappel nous étions 47 en 2021. Cette augmentation des adhérents nous encourage à œuvrer pour maintenir ce lien social si important dans notre commune. Cependant au regard de la moyenne d'âge + de 75 ans, et du manque de nouveaux adhérents plus jeunes, nous sommes conscients que l'ensemble reste très fragile.

Composition Commission Administrative

Président : Claude DUCREUX, Vice-Président : Pierre TEYSSANDIER, Trésorière : Marie-Jo PLANTEBLAT, Trésorière-Ad-



jointe : Eliane HEE, Secrétaire : Josette DUCREUX. Membres du bureau : Marie-Thérèse DUTHOIT Monique SABATIER, Daniel BAZINE, Yvette BEZILLE, Françoise SILVESTRE et Josette BUNEL.

Activités principales organisées en 2024

- Assemblée Générale le 18 Janvier.
- Fête Départementale à Montargis le 18 Avril.
- Spectacle à Jean Vilar le 24 Avril.
- Sortie à Chambord le 23 Mai.
- Sortie au Bignon Mirabeau le 13 Juin
- Sortie Croisière sur la Marne organisée avec Bleu voyage le 12 Septembre.
- Sortie En Alsace autour de Strasbourg organisée par la Fédération du Loiret du 5 au 8 Octobre (4 Adhérents y sont inscrits).
- Journée « Plaisir Gourmand » organisé avec Pro Confort à La Selle le 19 Novembre.
- Reprise des timbres et Repas de fin d'année le 12 Décembre.

Nos activités culturelles et de loisirs sont ouvertes à tous même aux non-adhérents. Il faut prendre conscience que le lien social et la solidarité en sont les vecteurs essentiels. Les bénévoles que nous sommes, militent et s'investissent pour ces nobles causes. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le prix de l'adhésion 2025 fixé par le CA sera inchangé : 17€.

CONTACT :
claudeducreux@wanadoo.fr
Tél : 02 38 87 30 79



BIED ANIMATION LOISIRS



Excellente année 2025 à toutes et à tous !

BAL Danse est une association Selloise depuis 22 ans qui propose divers cours de danse :

- Classique à partir de 6 ans
- Claquettes à partir de 8 ans
- Modern'jazz à partir de 6 ans



Nous vous donnons rendez-vous les 6 / 7 et 8 juin 2025 pour notre gala annuel.

Vous pouvez nous joindre au 06 34 21 42 26
bal.danse@yahoo.com ou sur notre page FACEBOOK



LA MARELLE

Cette année nous nous sommes concentrées sur 3 gros événements.

Nous avons organisé notre week-end loto le samedi 17 et dimanche 18 février qui a rencontré un vif succès. Les bénéfices récoltés à la suite de cette soirée nous ont permis de financer intégralement le bus pour une sortie à Nigloland à l'occasion d'halloween le samedi 5 octobre. Lors de cette journée nous avons pu emmener 54 personnes s'amuser lors des festivités Nigloween, les frissons ont été garantis. Cette fin d'année 2024 ne restera pas sans activités avec la préparation de la 5ème édition du Bal des Petits Fantômes.

Nous avons également organisé un loto pour les jeunes et les enfants, où nos petits participants se sont volontiers prêtés au jeu et se sont amusés tout en restant concentrés. C'était un vrai plaisir de se rencontrer, toujours dans la joie et la bonne humeur, et nos participants étaient ravis. Ils sont tous repartis au moins avec un lot. Nous avons terminé cet après-midi festif par un petit goûter pris tous ensemble.

Sous l'impulsion de l'APE « Nos Enfants », nous avons collaboré, cette année avec cette dernière et le Comité des fêtes afin d'organiser un carnaval pour les enfants du village sous le thème des jeux olympiques le dimanche 10 mars. Ce fut un après-midi festif autour de jeux, avec un défilé en musique

dans les rues selloises derrière un char où tout le monde avait mis la main à la pâte. A la suite du défilé, les enfants ont pu prendre un petit goûter et continuer les festivités.

Nous fourmillons d'idées et sommes à l'écoute des propositions données mais afin de mener à bien nos actions, nous avons besoin de personnes volontaires et investies, chaque bénévole sera un atout.

D'ailleurs nous profitons de cet article pour remercier une nouvelle fois toutes les personnes nous venant en aide lors de nos manifestations ou dans la préparation de nos événements.

En attendant de vous retrouver, nous vous proposons des activités et des concours via notre page Facebook de la Marelle afin de continuer à lutter contre l'isolement et de permettre une continuité de socialisation entre les familles. N'hésitez pas à venir y faire un tour et à y participer.

Vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : lamarelle45210@gmail.com, sur notre page Facebook : association la marelle ou nous contacter au 06 09 69 20 64.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025.

L'équipe de la Marelle, Laëtitia, Aurélie et Vanessa



COMITÉ DES FÊTES



Au cours de l'Assemblée Générale du 20 Janvier 2024, il n'y a pas eu de changement cette année dans le bureau du Comité des Fêtes. Après quelques mois, Olivier de Sainte-Marie a souhaité laisser son poste de secrétaire et a été remplacé par Christine Rousseleau.

L'année 2024 a débuté, comme tous les ans, en réunissant nos anciens autour de la traditionnelle galette des rois confectionnée par notre boulangerie «Aux délices de la Cléry».

Mars a été marqué par l'organisation de notre premier carnaval en association avec l'APE Nos enfants : nous avons mis en commun l'imagination et le savoir-faire de chacun pour la confection d'un char que parents et enfants déguisés ont pu suivre dans les rues de notre village. Ce fut un moment convivial avec maquillage, concours de déguisements, goûter... qui a semblé satisfaire tous les participants.



Puis la Bourse aux jouets a pris le relais à la salle polyvalente : réussite très mitigée, tant au niveau des exposants que des visiteurs ! Une réflexion a déjà été engagée au sein du Comité pour repenser cette manifestation sans doute à une autre date !

Le 5 Mai, la Foire de Printemps ainsi que l'exposition des Sculpteurs du Gâtinais ont eu lieu conjointement à la salle polyvalente : là encore, chacun a pu être déçu du peu de visiteurs !

Le 1er Juin, la météo n'était pas de notre côté, nous avons préféré annuler le tournoi de pétanque, par contre la Fête des voisins a pu avoir lieu sans problème à la salle polyvalente : merci à tous les habitués qui viennent chaque année et aux quelques nouveaux qui nous ont rejoints cette année ! Nous remercions les Ets Martinet qui participent en nous offrant toujours différentes salades.

Le 21 Juin, pour la fête de la musique, nous avons une soirée de choix avec barbecue et surtout la présence de Freddy MILLER et son groupe pour mettre l'ambiance, l'ambiance était au rendez-vous mais nous espérons plus de public !

Puis est arrivé le 14 juillet avec sa traditionnelle descente aux flambeaux vers le château accompagné par le Réveil de la Chaussée où chacun a pu assister au feu d'artifice tiré par René Autellet et son épouse, suivi d'un bal animé par le DJ SOS Fiesta à la salle polyvalente !

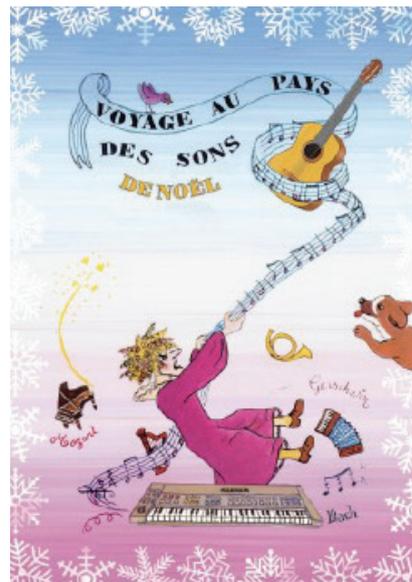


Le 11 Aout, le beau temps était avec nous pour la brocante et exposants et promeneurs étaient nombreux et ont pu en profiter !

Le 28 Septembre un tournoi de pétanque était prévu mais a dû être annulé faute de participants inscrits : dommage !

Nous avons annulé la Randonnée d'automne pour ne pas faire de concurrence à celle de Louzouer qui avait lieu le même jour au profit d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer : il nous faudra mieux nous consulter l'année prochaine pour éviter ce doublon.

Décembre est le mois du Marché de Noël attendu maintenant par tous ainsi que le Spectacle pour les enfants.



Cette année 2024 a été pleine de remises en question de notre part, au niveau des activités, des moyens engagés...

Certaines animations coûtent plus cher et ne nous permettent pas de rentrer dans nos frais du fait du trop petit nombre de participants. Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider, nous donner de nouvelles idées... mais nous avons aussi besoin de vous, habitants de La Selle, pour participer aux différentes activités proposées!

ÉTOILE DU MONDE

L'ASSOCIATION ETOILE DU MONDE remercie les exposants créateurs du fait main présents d'avoir participé à l'événement du 20 et 31 juillet.



Leur enthousiasme et leur soutien ont fait de cet événement une expérience incroyable le peu de visiteur (vacances, ou temps) à été aussi très remarqué.

Une exposante a fait le déplacement depuis la Guadeloupe (Marie Galante) et l'autre du 93 afin d'y participer.

Nous remercions également les élus qui ont honorés de leur présence cette manifestations en discutant avec les créateurs.



Nous souhaiterions dans la limite du possible un petit mot de cette manifestation sur le prochain bulletin municipale.



TRUITE SELLOISE

Un grand merci à l'équipe de la mairie pour son soutien aux enfants de CM1 et CM2, qui amènent beaucoup de joie aux volontaires qui les encadrent pendant l'après-midi de pêche à la truite offerte aux élèves de l'école de la Selle-sur-le-Bied. Grand merci, aussi, à tous les bénévoles de la Truite Selloise qui participent aux déversements de truites et entretiennent la Cléry.

Je précise que la pêche reste ouverte à tout le monde : enfants, femmes, hommes avec un permis de pêcher qui peut être délivré dès fin février lors de la vente des cartes de sociétaire. Nous pratiquons des prix très bas pour les enfants jusqu'à 18 ans car nous sommes une association à but non lucratif.

Vous pouvez prendre des renseignements sur le site de la mairie ou au 06 74 33 62 60.

Si certaines personnes veulent apprendre la pêche à la truite, il nous est possible de les encadrer et de leur faire découvrir le parcours tout en profitant de la faune longeant la rivière.

L'équipe de le société de pêche
« La Truite Selloise »

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) NOS ENFANTS



Deux ans de dynamisme au service des enfants et de l'école

Créée en 2022, l'Association des Parents d'Élèves (APE) a pour vocation de soutenir les projets de l'école et d'offrir aux enfants et aux familles des moments de convivialité tout au long de l'année. Grâce à l'engagement de ses membres et à la participation de la communauté, l'APE a déjà réalisé de nombreuses actions et projets, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie scolaire et au financement d'activités.

l'organisation de la kermesse scolaire, un événement phare qui réunit chaque année familles et habitants dans une ambiance festive et chaleureuse.



Un cadre scolaire embelli grâce à l'APE

En dehors des événements festifs, l'APE œuvre également pour l'embellissement des infrastructures scolaires. Durant les vacances d'hiver, les membres de l'association se sont mobilisés pour redonner vie aux cours de récréation des écoles maternelle et primaire. Grâce à l'achat de peinture par le SIIS et des colorants financés par l'APE, les marelles ont été rénovées et de nouveaux jeux ont été créés au sol, apportant ainsi un espace ludique et coloré pour les enfants.



Un soutien pour l'école de nos enfants

Les fonds récoltés lors des diverses actions de l'APE sont partiellement reversés au profit des projets pédagogiques de l'école de La Selle-sur-le-Bied. L'implication de l'APE est essentielle pour offrir aux enfants des expériences éducatives variées et des conditions de vie scolaire agréables.

Un appel aux bonnes volontés : Nous avons besoin de vous !

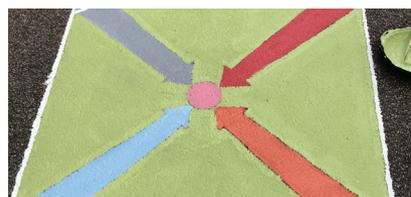
Bien que l'APE soit active et engagée, nous manquons de bénévoles pour continuer à organiser autant d'actions. Nous avons besoin de nouvelles idées et de mains supplémentaires pour mener à bien nos projets. Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps à offrir, toute aide est la bienvenue ! N'hésitez pas à nous rejoindre ou à proposer vos idées. Ensemble, nous pouvons continuer à améliorer le quotidien de nos enfants et faire vivre l'esprit de solidarité dans notre école.

Pour l'année 2024/2025, l'APE compte bien poursuivre sur cette belle lancée et proposer de nouveaux projets et événements pour le plaisir des petits et des grands. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, parents et partenaires qui soutiennent l'APE dans ses actions.

Des événements au cœur de la vie locale

Depuis sa création, l'APE a organisé plusieurs événements et ventes pour récolter des fonds au profit des projets scolaires. Parmi eux, nous retrouvons la vente de gâteaux, de madeleines ou encore de bulbes de fleurs, qui rencontrent chaque année un vif succès. Ces actions permettent non seulement de collecter des fonds, mais aussi de créer des moments de partage entre les parents, les enfants et les enseignantes.

L'APE a également tenu un stand au marché de Noël et s'est impliquée activement dans



SCULPTEURS EN GÂTINAIS

DU DÉBUT



À LA FIN



Amie sculptrice, ami sculpteur, cette œuvre tu l'as rêvée, revue maintes fois dans ta tête, repensée sous toutes ses faces, choisis le bois le mieux adapté. Bref... tu te sens prêt pour cette merveilleuse aventure. Mais avant toute chose, il y a deux règles fondamentales et essentielles :

1/ l'affûtage. Pour cela tu disposes d'une meule à eau, de pierres aux grains de finesse variée et du feutre enduit de pâte à polir. L'affûtage va donner à ta

gouge une coupe nette et franche. Sous les coups de massette, les copeaux vont prendre leur envol laissant apparaître un aspect brut aux formes qui peu à peu se précisent. Il te faudra souvent, pour conserver la cadence, repasser à la pierre et au feutre à polir pour que le fil de ta gouge devienne rasoir. Tu as donc maintenant une œuvre quasiment aboutie. Il te reste cependant la dernière étape tout aussi indispensable que la première :

2/ le ponçage. Papier de verre au grain de plus en plus fin, sans oublier l'huile de coude à haute dose. Cette ultime étape va donner à ta pièce une surface velours d'aspect satiné qui fera chanter les veines du bois. Ta sculpture accomplie, devant toi se trouvent d'un côté une œuvre finalisée, de l'autre un tas de copeaux finement ciselés, et au milieu de cela une chose invisible, mais si évidente : cet amour si profond ressenti pour ton art.



Amie sculptrice, ami sculpteur tu auras donc mis à profit ce que je n'ai cessé de te rabâcher maintes fois depuis tes débuts à l'atelier :

Affûtage et ponçage sont les deux mamelles de la sculpture.

C. Naccache.



BAL FOOT

Nous sommes un petit club de football composé d'une équipe «UFOLEP» avec 25 joueurs.

«UFOLEP» c'est quoi ?

Une équipe mixte qui joue au football sur demi-terrain pour le plaisir le dimanche matin, mais aussi avec de l'enjeu afin de graver les divisions.

Tout le monde est le bienvenu, garçons et filles, pour jouer il suffit juste d'avoir entre 16 et 77 ans.

Les entrainements sont les mercredis et vendredis chaque semaine.

La porte du club est ouverte à toutes et à tous.

LES ENFANTS DE TIFFANY



L'année écoulée a été marquée par un engagement renouvelé et une dynamique de développement au sein de l'association «Les Enfants de Tiffany». Notre objectif principal, qui consiste à accompagner les adhérents à l'insertion professionnelle et leur épanouissement par le bien-être et santé au travail a guidé chacune de nos actions.

Accompagnement des adhérents

L'accompagnement des adhérents a été au cœur de nos priorités cette année, avec un ensemble d'initiatives visant à soutenir les familles et les enfants. Quelques points saillants :

Accueil et soutien personnalisé

Nous avons accompagné une dizaine de personnes tout au long de l'année qui ont bénéficié d'un suivi individualisé, avec des consultations régulières, des échanges et une aide à l'orientation.

Informations collective :

Une réunion d'information à destination du public qui a permis de présenter les compétences proposées et la pratique d'un atelier découverte de sophrologie.

Participation au forum d'accès aux droits le 28 septembre 2024

L'association a activement participé à différents forums dédiés à l'accès aux droits, ce qui a permis d'informer et d'accompagner de nombreux adhérents, nous avons pu orienter certains d'entre eux vers nos professionnels qualifiés.

Objectifs pour l'année prochaine*

Renforcement de l'accompagnement personnalisé : nous visons à intensifier notre soutien aux adhérents, en renforçant nos équipes.

Nouveaux projets de sensibilisation

Nous prévoyons de mettre en place des campagnes de sensibilisation pour mieux informer les personnes qui rencontrent des difficultés inhérentes à la charge mentale, la gestion du stress, santé bien-être au travail...



Renforcement du réseau partenarial

Nous allons poursuivre nos efforts pour nouer de nouveaux partenariats et ainsi proposer une offre de services encore plus diversifiée et nous ancrer davantage dans le tissu local.

Conclusion :

L'année a été riche en initiatives et en progrès pour l'association «Les Enfants de Tiffany». Grâce à l'implication des bénévoles, nous avons pu accompagner et améliorer le quotidien d'adhérents. Les retours positifs que nous avons reçus nous encouragent à poursuivre et à intensifier nos actions pour l'année à venir.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU LOIRET

« Une force morale et civique au service de la France »

Fondée le 2 avril 1917. Créée le 26 novembre 1918.

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Certifiée par l'O. N. U. en 1980 comme O.N.G. humanitaire.

Immatriculation : Mairie 18 rue du Limousin - 45210 La Selle-sur-le-Bied
Siège Social : Mairie de Courtenay 1 place Honoré Combe - 45320 Courtenay

2024 est pour nous une année de participation aux différentes manifestations d'associations amies pour échanger et renforcer nos liens d'amitié et de fraternité et accueillir les nouvelles générations avec des adhérents d'origine et de confession diverses pour leur transmettre la mémoire et les valeurs qui ont permis la création et le développement de la France.

Une précision vous sera adressée à tous pour vous informer de nos prochaines manifestations et sorties.

Section de la Selle-sur-le-Bied Courtenay et environs
Chez M. Richard Schuler 13 Hameau de la Roche - 45210 Mérinville
Tél. : 02 38 87 25 41
richard.schuler862@orange.fr



ATELIER DÉCO

Suite aux préparatifs du Comice, les intervenants ont décidé d'améliorer la décoration de notre commune pendant les fêtes de Noël

Rendez-vous à la salle municipale – ancienne bibliothèque- pour œuvrer à des créations.



Durant le marché de Noël organisé par le comité des fêtes, peut-être avez-vous découvert ces personnages, ornements ...

Un grand merci aux créateurs pour cette note festive



LUDIK'ARTS

L'association Ludik'Arts propose des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les Communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller, de façon divertissante, la curiosité et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et épanouissement.

Ludik'Arts propose également des ateliers thématiques aux centres de loisirs, maisons de retraite, maisons spécialisées et CE (portrait, mosaïque, art floral, paysage, linogravure...).

Les cours sont dispensés par S.TATCHEV, illustrateur, peintre et dessinateur diplômé de l'école Estienne.

Il propose un apprentissage des techniques artistiques adapté au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.

Les cours ont lieu :
Les mercredis de 10h00 à 12h00

Lieu :
Place de l'Église - 45210 la Selle-sur-le-Bied
Pour les autres communes nous contacter.

Pour les vacances scolaires uniquement sur demande.

Pour plus de renseignements :

Email : contact@ludikarts.fr

www.ludikarts.fr

<https://www.facebook.com/asso.ludikarts/>

Tél. : 06 61 89 38 96

ILS FONT VIVRE NOTRE COMMUNE

COMMERCANTS

AGENCE IMMOBILIERE

Nathalie FOUCHER
02 38 26 00 69

BOUCHERIE – CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME
02 38 87 30 11

« AUX DÉLICES DE LA CLÉRY » BOULAN- GERIE PÂTISSERIE

Marie-Laure et Loïc DOUCET
06 33 32 14 37

CREATION COIFFURE

Angélique 02 38 87 35 52

GARAGE RENAULT

Jacqueline et
Daniel PASQUIER
02 38 87 30 69

RESTAURANT

« L'UNI VERRE SELLE »

Michel CARDON et Pierre
BEZILLE 07 86 68 41 05

L.M.P.J. TRAITEUR EVÈNEMENTIEL

Pierre BEZILLE 06 81 58 05
70 lmpjloc@gmail.com

ARTISANS

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Dominique HUREAU
02 38 87 33 73

COUVERTURE CHARPENTE

Didier MONTCEAU
02 38 92 02 22

COUVERTURE CHARPENTE

Julien FERRIER / JF Couverture
Rénovation – Zinguerie –
Isolation
Tél.: 06 76 48 33 97

ELECTRICITE GENERALE

Steve BOISTARD
06 21 71 80 00
Steve.boistard@gmail.com

COIFFURE A DOMICILE

Sophie CHATEAU
06 28 94 19 43

MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU
06 82 87 71 05

PRESTASCENE

(montage et location
de scènes)
Rodolphe CHAILLOUX
06 24 76 41 57

SARL RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX
06 24 76 41 57

PEINTURE

Frédéric LEFEVRE
02 38 87 33 77

RÉNOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI
02 38 87 30 39

TRAVAUX RÉNOVA- TION INTERIEUR

DE CASTRO Stéphane
06 82 46 72 99

TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER 02 38 87 33 57

TAXI TONY

02 38 07 04 74

EBENISTERIE

Yohan GIDOIN
Ebénisterie Rénovation
Dorure Sculpture
06 46 19 87 04
contact@atelier-de-yuz.fr
<https://www.atelier-de-yuz.fr>

PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL
02 38 87 31 13
La Hutte - Vente de lait les
lundis, mercredis, vendredis
de 19h15 à 19h30

UN JARDIN PRESQUE PARFAIT

Julien GUILLAUME
contact@unjardinpresquepar-
fait.com 06 60 86 97 22

EDUCATION CANINE

Sophie MICHEL
06 59 98 22 17
Facebook : Sophie Education
canine / sophieduc@outlook.fr

CRILIUM EVENTS

DJ Olivier 02 38 26 10 01

PROFESSIONS LIBÉRALES

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/
COLLET 02 38 87 33 22

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

LOUIS LEMOINE

02 38 87 34 50

BRISSON

02 38 87 30 66

ARTISTES

SCULPTEUR SUR VERRE

Natacha MONDON et
Eric PIERRE 06 73 36 76 77

POTIER

Francis LELOUP
02 38 90 91 74

GÎTE RURAL

LA FERME GÂTINAISE

06 24 93 71 82

MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Place de l'Eglise :

FRUITS ET LÉGUMES

Marc Groeneweg
Saint-Hilaire-les-Andrésis

FROMAGER

« Tout un Fromage »
06 73 34 25 56

LES CRÉATEURS – TERRE DE COULEURS

Epicierie fine, maroquinerie,
bijoux, bougies, peinture...
Pascale MERCIER ARTIEL
06 61 14 02 19
atelier.terredecouleurs
@gmail.com

AMBULANT

PIZZA RÉGAL

Le mercredi de 17h30 à 21h00
Place de l'Eglise
07 71 60 39 43
06 20 38 18 44

FOOD TRUCK : LES BURGERS DU COLONNEL

Anthony PETIT
07 50 08 85 17
Place de l'Eglise
le lundi de 18h à 21h30

MARAÎCHERS

LE JARDIN DES QUATRE SAISONS

19 les Couturiers
06 08 80 89 37

SANTÉ

TÉLÉCONSULTATION

www.healphi.com
02 38 92 70 98

OSTÉOPATHE

Arnaud DAULIER
07 83 91 32 33

**KINESIOLOGUE
GESTION DU STRESS**

Marie-Christine GAUX
06 12 29 70 47
www.mcgaux.com

DIÉTÉTICIENNE

Marion ROMANO
Sur rendez-vous
06 37 39 75 75

SOPHROLOGUE

Lucie ROUSIER-
VERCRUYSEN
Sur rendez-vous
07 49 03 16 45

**CONSEILLÈRE
EN NUTRITION**

Auréli HARRY
Sur Rendez-vous
06 84 61 34 17

**MAÎTRE REIKI
ET MAGNÉTISEUSE**

Auréli LEPAGE
Les Mains Dorées
06 65 40 10 95

**SOINS NON
PROGRAMMÉS**

Communauté Professionnelle
Territoire de Santé Gâtinais
Montargois
Urgence ressentie
Sur rendez-vous
02 18 12 14 47

**NOUVELLES
ACTIVITÉS**

**BISCUITS ARTISANAUX
CM LES PETITS PLAISIRS**

06 41 87 91 01
cmlespetitsplaisirs@gmail.com
biscuits-lespetitsplaisirs.eatbu.com



DOMOVOÏ - DÉCO INTÉRIEUR

Caroline RIGAS / 06 60 88 99 05
caroline@domoidecoration.fr
https://domovoidecoration.fr



ECLAT CRÉATION

Virginie DA SILVA
Création d'objets personnalisés
07 82 42 53 16 / Eclat.cration45@gmail.com



**CLIMATISATION – POMPE À
CHALEUR : INSTALLATION
MAINTENANCE DÉPANNAGE**

Ludovic DEHAN / 07 87 30 03 13
ludofroidchaud@gmail.fr
www.ludofroidchaud.fr



**JMC CONTRÔLES
SPÉCIALISÉ DANS LE SECTEUR
D'ACTIVITÉS DES ANALYSES,
ESSAIS, INSPECTIONS
TECHNIQUES – SECTEUR BTP**

Jean-Marc CAZIER
Bureau de Contrôles - Ingénierie
06 03 44 49 77 / contact@jmcontrôles.fr





MAIRIE

18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél.: 02 38 87 30 02
Fax : 02 38 87 32 65
mairie-la-selle-sur-le-bied
@wanadoo.fr
www.lasellesurlebied.fr

Horaires d'ouverture
de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi matin de 9h à 12h
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

PLANNING 2025

Janvier

Samedi 11
Vœux du Maire
Municipalité

Dimanche 12
Galette des Rois
Comité des Fêtes

Samedi 25
Assemblée
Générale
Comité des Fêtes

Mars

Dimanche 9
Carnaval
APE Nos Enfants

Samedi 15
Dimanche 16
Loto - La Marelle

Dimanche 23
Repas des anciens
Municipalité

Samedi 29
Fête du Printemps

Samedi 29
au **Dimanche 8**
Concours Belote
Etoile du Monde

Avril

Mi-Avril*
Comptage Coqs
chanteurs
Syndicat de la
Chasse

Mai

Jeudi 8
Commémoration
Nationale
Municipalité

Dimanche 11*
Exposition
Sculpteurs
du Gâtinais

Dimanche 11
Foire de Printemps
Comité des Fêtes

Samedi 31
Fête des voisins
Comité des Fêtes

Juin

Vendredi 6
au **Dimanche 8**
Gala de Danse
Bied Animation
Loisirs

Mardi 10
Chorale des en-
fants - Ecoles

Samedi 21
Fête de la Musique
Comité des Fêtes

Dimanche 29
Kermesse
APE Nos Enfants

Juillet

Lundi 14
Fête Nationale
à 16h00

Retraite aux
flambeaux à 22h00
Comité des Fêtes
Feu d'artifices à
22h30
Comité des Fêtes
Municipalité

Samedi 26
Repas Champêtre
Etoile du Monde

Août

Dimanche 10
Brocante
Comité des Fêtes

Septembre

Dimanche 7
Randonnée
Comité des Fêtes

Samedi 20
Concours
Pétanque
Comité des Fêtes

Samedi 27
Assemblée
Générale- Sculp-
teurs du Gâtinais

Octobre

Jeudi 16*
Repas des
Bénévoles
Truite Selloise

Samedi 25
Saint-Hubert du
Rallye Saint Eus-
tache

Novembre

Samedi 1er
Bal des Petits
Fantômes
La Marelle

Le 8, 9, 11, 15 et 16
Exposition «His-
toire du Gâtinais»

Mardi 11
Commémoration
Nationale
Municipalité

Jeudi 20
Soirée Beaujolais
Comité des Fêtes

Décembre

Samedi 6
Noël des enfants
Comité des Fêtes

Samedi 6
Chanté Nwél
antillais
Etoile du Monde

Samedi 13
Marché de Noël
Comité des Fêtes

* À confirmer

